



ALGÉRIE-
MAURITANIE



P.2

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL
TÉLÉPHONIQUE D'EL GHAZOUANI

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 30 juillet 2024 - N°: 176 - Prix:10 DA

PROJET PILOTE POUR CAPTER LE CARBONE



VERS LA PLANTATION DE
10 MILLIONS D'ARBUSTES

P.16

DÉCISION DE LA FRANCE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Vague d'indignation



■ La décision prise par la France d'apporter son soutien au prétendu plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental a suscité une vague d'indignation.

P.3

ABDELHAK SAIHI :



« L'OBÉSITÉ EST UN
PROBLÈME DE
SANTÉ PUBLIQUE »

P.2

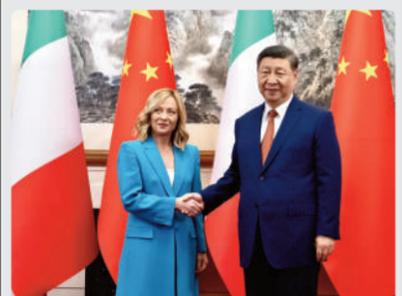
JEUX OLYMPIQUES
PARIS 2024 (4E
JOURNÉE)



ENTRÉE EN LICE DE
BELKADI, BOUDINA
POUR UNE PLACE
EN DEMI

P.12

GIORGIA MELONI



LA CHINE EST UN
«INTERLOCUTEUR
IMPORTANT» POUR
RÉGLER LES PROBLÈMES
MONDIAUX

P.9

ALGÉRIE-MAURITANIE

Le président Tebboune reçoit un appel téléphonique d'El Ghazouani



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche dernier, un appel téléphonique de son frère le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El

Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lors duquel ils ont évoqué les relations fraternelles liant les deux pays et les moyens de les renforcer dans tous les domaines au service des intérêts des peuples algérien et mauritanien", lit-on dans le communiqué.

ABDELHAK SAIHI :

« L'obésité est un problème de santé publique »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, hier, à Alger, les travaux d'une Journée d'étude sur le thème "Education thérapeutique du patient obèse : alimentation et activité physique", lors de laquelle il a souligné l'importance d'associer tous les secteurs concernés à la lutte contre ce phénomène. L'obésité est "un problème de santé publique" qui gagne du terrain notamment chez les enfants et les adolescents, a précisé M. Saihi dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette Journée d'étude, annonçant la création prochaine d'unités spécialisées dans la prise en charge de l'obésité au niveau

des Etablissements hospitalo-universitaires (EHU). Outre le Guide de prévention et de prise en charge de l'obésité lancé en février dernier, il importe de "mettre en place une stratégie nationale associant plusieurs secteurs à travers un programme national de sensibilisation et de prise en charge de ce phénomène répandu dans la société", a soutenu le ministre. Dans le cadre de cette stratégie, le plan national nutrition sera défini, notamment pour les cantines universitaires et scolaires, et ce, en coordination avec les secteurs concernés comme le commerce, l'agriculture, l'éducation et l'enseignement supérieur, a-t-il fait savoir.



El Harrach (Alger) Deux réseaux criminels démantelés et saisie de 30 kg de kif



Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, dans deux opérations distinctes, à la circonscription administrative d'El Harrach, deux bandes de quartiers composées de dix (10) individus et saisi plus de 30 kg de kif traité, a indiqué hier un communiqué de ces services. "Agissant sur informations faisant état de deux bandes criminelles s'adonnant au trafic de drogues au niveau de plusieurs quartiers d'El Harrach, la Police judiciaire a diligenté une enquête ayant permis l'identification et l'arrestation des dix (10) mis en cause dont une femme", a précisé le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de "30 kg et 60 g de kif traité, de 444 comprimés psychotropes de type extasie, de 302,64 g de métal jaune, de 06 armes blanches prohibées, tous types confondus, de 180 unités de feux d'artifice et de 03 signaux de détresse", selon la même source qui a affirmé la saisie d'"un montant de 143.500.000 centimes et cinq (5) véhicules". Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour association de malfaiteurs et adhésion à une bande de quartiers, trafic de cannabis dans le cadre d'un groupe criminel organisé et possession de produits pyrotechniques et d'armes blanches prohibés sans motif légal", lit-on dans le communiqué.

Alger Lancement d'une large campagne de nettoyage les 8 et 9 août

La Wilaya d'Alger entend lancer une large campagne de nettoyage qui touchera tous les quartiers et les communes d'Alger, les 8 et 9 août, a indiqué hier un communiqué des services de la Wilaya. Organisée avec la contribution du Forum de l'économie durable, cette campagne sera marquée par "une forte participation des citoyens et des différents acteurs de la société civile", outre les services de la Wilaya d'Alger qui "mobilisera d'énormes moyens matériels et des ressources humaines importantes en prévision de cette initiative", note le communiqué. Cette campagne a pour objectif de "préserver la propreté de l'environnement, d'assurer une action collective et de diffuser la culture de solidarité au service de l'intérêt général", selon la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE EN ZONES URBAINES

Deux morts et 161 blessés le week-end dernier

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 161 autres ont été blessées dans 122 accidents de la route survenus le week-end dernier (26 et 27 juillet) en zones urbaines, a indiqué hier un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure "la principale cause de ces accidents", selon les données des services compétents de la Sûreté nationale, précise la même source. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à "la prudence et au respect du code de la route", rappelant les numé-

ros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

Quatre morts et un blessé à El Tarf

Par ailleurs, quatre personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la route, survenu hier dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre un camion et un véhicule touristique, non loin du village de Tasselmet, dans la commune de Sabaine, au niveau de la RN 4 dans son tronçon reliant les villes

de Tiaret et Tissemsilt, causant trois morts, sur place, et un quatrième lors de son transfert à l'hôpital, en plus d'un blessé. Les éléments du poste avancé de la Protection civile de la daïra de Dahmouni, soutenus par des éléments des unités secondaires de Mahdia et la principale de Tiaret sont intervenus pour déposer les corps des victimes, âgées entre 32 et 62 ans, à la morgue de l'hôpital Youcef-Damerdj de Tiaret et transféré le blessé vers les urgences de cet établissement hospitalier. Les services compétents de la Sûreté ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.



DÉCISION DE LA FRANCE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Vague d'indignation

La décision prise par la France d'apporter son soutien au prétendu plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental a suscité une vague d'indignation.

Le bureau du Conseil de la nation a dénoncé, dimanche dernier dans un communiqué, la décision "honteuse" du Gouvernement français de soutenir le "plan d'autonomie" au mépris de la juste cause du Sahara occidental.

"Le bureau du Conseil de la nation, présidé par le Moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil, condamne et désapprouve vivement le soutien honteux du Gouvernement français au plan d'autonomie pour le territoire du Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine", lit-on dans le communiqué. Pour le Conseil de la nation, il s'agit d'une "dérive hasardeuse" qui "torpille les efforts de l'ONU", qui inscrit le Sahara occidental, depuis des décennies, sur la liste des territoires en attente de décolonisation. "Cette décision à rebours des us diplomatiques à l'échelle mondiale est symptomatique d'un trac des principes contre des intérêts", dénonce le communiqué, estimant que, par cette décision, la France piétine les résolutions onusiennes et les avis consultatifs de ses organes et cautionne l'occupation d'un Etat membre fondateur de l'Union africaine. En agissant de la sorte, la France officielle renonce à ses obligations de membre permanent du Conseil de sécurité et foule aux pieds la légalité internationale, les résolutions onusiennes et le droit international, ajoute le communiqué du Conseil de la nation. Et de souligner que "la décision du Gouvernement français de reconnaître l'occupation du Sahara occidental et son soutien à la thèse marocaine visent vainement à saper les efforts des organisations internationales et régionales en faveur de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit légitime à l'autodétermination". Cette décision est une "tentative néocoloniale désespérée de légitimer cette idéologie honnie". "Elle révèle, une nouvelle fois, des relents colonialistes dans les politiques du Gouvernement français, qui reste nostalgique d'un passé colonial honteux, dont les horreurs et les atrocités sont encore vivaces dans la mémoire nationale et mondiale et dont les terribles conséquences témoignent encore de ses crimes



contre l'humanité en Algérie, en Afrique et dans le monde", soutient le Conseil de la nation. Et d'affirmer que l'Algérie qui a combattu le colonialisme par le passé continuera à le honnir, quelles que soient ses formes et son origine. Et "tout comme elle faisait la distinction entre le peuple français et le régime colonial français, elle fait aussi la distinction aujourd'hui entre le peuple marocain et le régime du Makhzen". "Le Parlement français, qui s'est immiscé dans la question de la surveillance des droits de l'homme dans les pays d'Afrique du nord à travers les recommandations du Parlement européen, doit prendre position et amener son Gouvernement à revoir ses calculs et à corriger sa vision étriquée de la situation actuelle aux niveaux régional et international", poursuit le communiqué. Le bureau du Conseil de la nation a, par ailleurs, rappelé les positions constantes de l'Algérie nouvelle, dont les fondements sont posés par le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, envers les causes justes, dont celle du Sahara occidental, réaffirmant son soutien au droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance et à la défense de sa patrie et de ses richesses par tous les moyens de résistance légitimes garantis par le droit international.

Le CNASPS s'indigne

De son côté, le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) s'est indigné, hier, du soutien «honteux» apporté par la France au prétendu plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, dénonçant une «grave atteinte» au droit international. «Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont pris connaissance avec indignation de la décision française d'alignement officiel sur les thèses marocaines d'autonomie pour le Sahara occidental», a-t-il indiqué dans un

communiqué. Selon le CNASPS, «cette annonce vient confirmer le soutien honteux et quasi-occulte de la France au régime marocain dans son entreprise de colonisation du Sahara Occidental». Fustigeant «deux régimes politiques, habités pour l'un par un esprit colonialiste permanent et anachronique, bâti pour l'autre sur une chimère expansionniste hors de l'histoire», le CNASPS a affirmé que «de par ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité, appelé à veiller au respect et à l'application du droit international, la France, en prenant cette décision injuste, vient précisément porter une grave atteinte au droit international, qui stipule clairement le bénéfice de l'autodétermination pour le peuple sahraoui». «De par ces mêmes responsabilités au sein du Conseil de sécurité, et au lieu de travailler pour la résolution des conflits internationaux dans un cadre juridique et doctrinal codifié par consensus, la France, par cette décision officielle déséquilibrée,

vient attiser le conflit armé qui se déroule au Sahara Occidental, et donc entretenir une guerre, menaçant ainsi sérieusement la stabilité et la sécurité dans la région», a-t-il déploré. Le Comité algérien de solidarité avec le peuple sahraoui assure, dans ce contexte, que «la décision française n'entame en rien la volonté de résistance et la détermination de combattre, les armes à la main, du peuple sahraoui, avec l'objectif de bénéficier du droit qui lui est reconnu de s'autodéterminer». «La France, en tant que membre permanent au Conseil de sécurité, aurait pu aider valablement à solutionner ce conflit de décolonisation», a-t-il estimé, soutenant qu'«en prenant une décision contraire au droit international, la France se disqualifie et s'exclut de la recherche d'une solution juste et durable du conflit au Sahara occidental». «Dans cette regrettable situation, la France ne fait plus partie de la solution, mais devient elle-même un problème et un obstacle à la résolution de la question sahraouie», a-t-il avancé. **R. N.**

COMITÉ ARABE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

La France a pris une décision "stipendiée" et "partiale"

Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui, Mahmoud Al-Saleh, a dénoncé la position "stipendiée" et "partiale" de la France en faveur de l'approche de l'occupant marocain vis-à-vis du Sahara occidental, en soutenant le "prétendu plan d'autonomie", appelant le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité à permettre au peuple Sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination en vue d'établir son Etat indépendant. "Nous avons pris connaissance, avec réprobation, de la position déshonorante du Gouvernement français vis-à-vis de la cause sahraouie, une position qui cautionne l'occupation, et ne représente, aucunement une direction consciente en mesure de faire la part des choses de manière réaliste, en respectant le droit international", a déclaré Mahmoud Al-Saleh, à l'APS. Cette décision française qui s'oppose à la légalité internationale, reflète, poursuit-il, "une position passive et stipendiée, cautionnant l'occupation marocaine du Sahara occidental", ajoutant que cette décision "va à l'encontre de la po-



litique de défense des Droits de l'Homme prétendue par Paris". "En adoptant cette position déshonorante, le Gouvernement français actuel confirme au monde entier et à tous les peuples épris de liberté, que la France est toujours un Etat suivant l'approche coloniale et prétend, faussement,

soutenir les peuples opprimés". M. Al-Saleh a souligné que "cette position hostile envers le peuple sahraoui ne changera point la réalité juridique, historique et géographique : le Sahara Occidental est un Etat indépendant et souverain sur sa terre et le Polisario est le seul représentant légitime du peuple

sahraoui et des institutions de la République sahraoui à tous les niveaux". Il a déclaré à cet égard que "la position déshonorante de la France s'oppose aux principes du droit international, aux résolutions onusiennes et aux efforts internationaux, confirmant tous que la cause sahraouie est une question de décolonisation". "La France, à travers cette position déshonorante, ne peut émettre d'avis ni de prendre de position quant aux questions des droits de l'Homme à travers le monde". Le président du Comité arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a également appelé les organisations et les partis politiques français à adopter une position à la hauteur du rôle qu'ils prétendent jouer face à cette position humiliante prise par le gouvernement de leur pays, appelant le Secrétaire général des Nations Unies et les organisations internationales compétentes à la nécessité d'accélérer l'organisation d'un référendum populaire pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance en vue d'établir son Etat indépendant. **R. N.**

"NATATION POUR TOUS"

Accès gratuit aux piscines publiques pour tous les enfants à Blida

La wilaya de Blida met en œuvre une initiative ambitieuse et généreuse pour le mois d'août prochain : un accès gratuit aux piscines publiques pour tous les enfants. Cette initiative, baptisée "Natation pour tous", a été lancée par la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) et vise à offrir une alternative sécurisée et éducative pour les jeunes pendant les chaudes journées estivales.

Selon Amine Bakhti, directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, cette initiative a été conçue dans le but de réduire les accidents de noyade. En effet, chaque été, des enfants et des adolescents se retrouvent en danger en se baignant dans des sites non autorisés comme les barrages et les plans d'eau destinés à l'irrigation agricole. Offrir un accès gratuit aux piscines publiques permet non seulement de leur fournir un lieu sûr pour se rafraîchir, mais aussi de les initier à la natation dans un environnement contrôlé. L'initiative "Natation pour tous" garantit que chaque enfant de la wilaya de Blida puisse profiter des installations aquatiques sans barrière financière. Cette mesure est particulièrement bienvenue dans une région où de nombreuses familles n'ont pas les moyens de payer pour des activités récréatives estivales. En rendant les piscines accessibles gratuitement, la DJS de Blida promeut l'inclusion sociale et offre à tous les enfants la possibilité de se divertir et d'apprendre une compétence vitale. Au-delà de la simple récréation, l'initiative vise également à encourager l'apprentissage de la natation parmi les jeunes. Savoir nager est une compétence essentielle qui peut sauver des vies. Les piscines publiques, équipées et supervisées par des professionnels, offrent un cadre idéal pour l'apprentissage de la natation. Les enfants auront ainsi l'opportunité de recevoir des leçons et de développer leurs compétences aquatiques sous la supervision de maîtres-nageurs qualifiés.

Lieux interdits à la baignade : Une préoccupation en période de canicule

Avec la hausse des températures estivales, de nombreux enfants et adolescents sont attirés par l'eau pour se rafraîchir. Malheureusement, cette quête de fraîcheur les conduit souvent à se baigner dans des lieux non autorisés et dangereux, tels que les barrages, les rivières et les plans d'eau destinés à l'irrigation agricole. Ces sites présentent de nombreux risques pour la sécurité des jeunes, rendant essentielle la sensibilisation aux dangers de ces zones et la mise en place de solutions alternatives sécurisées. Il est connu que les rivières et les barrages peuvent avoir des courants puissants et imprévisibles qui peuvent rapidement emporter même les nageurs expérimentés. Ces courants sont souvent invisibles à la surface, ce qui rend les eaux particulièrement traîtres. Sans oublier les plans d'eau interdits à la baignade. Ils ont souvent des profondeurs inégales et des substrats instables. Les jeunes peuvent se retrouver soudainement dans des zones profondes sans savoir nager suffisamment bien pour remonter. Les fonds peuvent également être glissants ou boueux, augmentant le risque de chute et de noyade. Ces sites ne sont pas entretenus comme les piscines publiques. Ils peuvent contenir des débris, des branches, des rochers ou des objets coupants qui peuvent causer des blessures graves. Les jeunes nageurs peuvent se blesser en marchant ou en plongeant dans



ces eaux. Et justement en offrant un accès gratuit aux piscines publiques pendant les mois chauds, la DJS de la wilaya de Blida fournit des lieux de baignade surveillés et sécurisés. Cela permet de réduire l'affluence vers les sites dangereux en proposant une alternative attrayante et sécurisée.

Des vacances amusantes et sûres

L'initiative "Natation pour tous" à Blida est une réponse proactive aux dangers que représentent les lieux interdits à la baignade. En offrant un accès gratuit et sécurisé aux piscines publiques, la DJS de Blida protège non seulement les jeunes, mais les éduque également sur la sécurité aquatique. Les témoignages des enfants et des parents témoignent de l'impact positif de cette mesure, assurant que les vacances d'été peuvent être à la fois amusantes et sûres. Nour, 12 ans, confie :

"Avant, mes amis et moi allions souvent près des rivières pour nous baigner parce qu'il faisait très chaud. Mais maintenant, avec l'accès gratuit aux piscines, nous n'avons plus besoin de prendre ces risques. Les piscines sont propres et il y a toujours des adultes pour nous surveiller." Karim, 14 ans, ajoute : "Les piscines sont bien entretenues et il y a toujours des sauveteurs présents. C'est bien mieux que de se baigner dans les lacs ou les rivières où l'eau peut être sale et dangereuse. En plus, nous apprenons à nager correctement grâce aux cours gratuits." Fateh, 11 ans, explique : "Ma mère s'inquiétait toujours quand je partais me baigner avec mes amis. Maintenant, elle est plus tranquille car elle sait que nous allons à la piscine municipale. Nous avons appris à reconnaître les signes de danger et à nager en toute sécurité." Leila, mère de deux enfants, exprime sa gratitude : "Je suis très reconnaissante envers la DJS pour cette initiative. Mes enfants adorent nager, et avec la chaleur, ils ont

besoin de se rafraîchir. Les piscines publiques sont une bénédiction pour nous car elles sont sûres et bien surveillées." Amine, 13 ans, partage son expérience : "À la piscine, ils ne nous apprennent pas seulement à nager, mais aussi à être prudents. Ils nous expliquent pourquoi il ne faut pas se baigner dans les rivières ou les barrages. Maintenant, je comprends mieux les dangers." Le directeur de la DJS, Amine Bakhti, souligne l'importance de cette initiative : "Notre objectif est de réduire les accidents de noyade en offrant des alternatives sûres et en sensibilisant les jeunes aux dangers des baignades non surveillées. Les témoignages des enfants montrent que nous sommes sur la bonne voie."

Campagnes de sensibilisation, La Protection Civile en action

Avec la montée des températures estivales, la wilaya de Blida fait face à une recrudescence des incidents de baignade dans des lieux interdits tels que les plans d'eau et les barrages. En réponse à cette situation préoccupante, la Protection civile de la wilaya a intensifié ses campagnes de sensibilisation, mettant l'accent sur les dangers de la baignade dans ces sites non sécurisés. Des efforts considérables ont été déployés

pour éduquer et sensibiliser la population locale sur les risques associés à la baignade dans des zones interdites. Ces campagnes visent particulièrement les habitants des communes dépourvues de piscines, où les alternatives sûres pour se rafraîchir sont limitées. Depuis le mois de mai dernier, deux cas de noyades mortelles dans des sites interdits ont été déplorés dans la wilaya de Blida. Ces tragédies soulignent l'importance cruciale de sensibiliser la population aux dangers de ces zones. En plus des campagnes de sensibilisation, la Protection civile collabore avec les autorités locales et les associations pour organiser des activités éducatives. Des brochures informatives, des ateliers interactifs et des démonstrations de premiers secours sont mis en place pour toucher un maximum de personnes. Salah K., un habitant de Blida, partage son expérience : "J'ai assisté à une séance de sensibilisation organisée par la Protection civile et j'ai appris beaucoup de choses sur les dangers des baignades non surveillées. Ces informations sont cruciales, surtout pour les parents comme moi." L'intensification des campagnes de sensibilisation par la Protection civile de Blida est une réponse proactive aux dangers croissants de la baignade dans des sites interdits. Les efforts combinés des autorités locales, des associations et des initiatives communautaires visent à éduquer et à protéger les citoyens, en particulier les jeunes, des risques de noyade. Les témoignages poignants des familles touchées par ces tragédies rappellent l'importance cruciale de ces actions préventives. La sécurité aquatique doit rester une priorité pour assurer un été sans danger pour tous.

POUR PROMOUVOIR L'ARTISANAT LOCAL À CONSTANTINE

Lancement d'une boutique électronique

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Constantine a annoncé le lancement d'une boutique électronique dédiée à la promotion de l'artisanat local. Cette initiative, dévoilée dimanche par le président de la CAM, Ali Rais, marque une étape importante dans la valorisation et la commercialisation des produits artisanaux.

La boutique électronique de la CAM de Constantine a pour objectif d'exposer au grand public la richesse et la diversité de l'artisanat local. Parmi les produits mis en avant, on retrouve des œuvres de dinanderie, des costumes traditionnels, des spécialités culinaires locales, ainsi que des produits issus de la distillation des fleurs de bigaradier et de rose. Ces éléments représentent un patrimoine culturel et artisanal précieux, qui mérite d'être connu et apprécié bien au-delà des frontières de la région. Selon Ali Rais, cette boutique électronique constitue une opportunité exceptionnelle pour les artisans, notamment ceux qui ne disposent pas de locaux commerciaux, de vendre leurs produits à une plus grande échelle. En offrant une plateforme de vente en ligne, la CAM facilite l'accès au marché pour les artisans, leur permettant ainsi de toucher un public plus large et diversifié. Cette initiative vise également à simplifier le processus de promotion et de commercialisation des produits artisanaux constantinois. En centralisant l'offre sur une plateforme accessible, la CAM es-



père attirer l'attention des consommateurs sur la qualité et l'authenticité des produits locaux, tout en soutenant les artisans dans leur démarche entrepreneuriale. La création de cette boutique électronique s'ins-

crit dans une démarche plus large de soutien à l'économie locale. En encourageant les consommateurs à acheter des produits artisanaux, la CAM contribue à la pérennité des métiers traditionnels et à la préservation du patrimoine culturel

de Constantine. Cette initiative est également un moyen de renforcer l'identité locale et de promouvoir les savoir-faire uniques des artisans de la région. On peut dire que le lancement de la boutique électronique par la CAM de

Constantine ouvre de nouvelles perspectives pour l'artisanat local. En permettant une meilleure visibilité des produits et en facilitant leur commercialisation, cette initiative pourrait inspirer d'autres régions à adopter des stratégies similaires pour soutenir leurs artisans. De plus, l'essor du commerce en ligne pourrait offrir aux produits artisanaux constantinois une reconnaissance nationale et internationale, contribuant ainsi à la promotion de la culture algérienne à travers le monde. Enfin, il faut souligner que l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers de Constantine, avec le lancement de cette boutique électronique, représente une avancée significative pour la promotion de l'artisanat local. En offrant une plateforme accessible et moderne, la CAM donne aux artisans les moyens de se faire connaître et d'atteindre un public plus large, tout en soutenant l'économie locale et en préservant le patrimoine culturel de la région. Cette boutique électronique est une belle illustration de la manière dont la tradition et la modernité peuvent se conjuguer pour promouvoir et valoriser les richesses culturelles et artisanales de Constantine. **R.C**

ILS FIGURENT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL Deux sites emblématiques de l'Afrique du Sud, témoins de l'Apartheid

L'UNESCO vient d'inscrire deux sites emblématiques de l'Afrique du Sud sur la Liste du patrimoine mondial, reconnaissant leur importance historique et symbolique dans la lutte contre l'apartheid. Parmi ces sites figurent le lieu du massacre de Sharpeville et le village de Mqhekezweni, des jalons cruciaux dans l'histoire tumultueuse de la nation sud-africaine et dans la vie de l'icône mondiale, Nelson Mandela. Pour rappel, le massacre de Sharpeville restera à jamais, une tache indélébile dans l'histoire de l'apartheid. En effet, le 21 mars 1960, dans la province du Transvaal, la petite ville de Sharpeville fut le théâtre d'une répression sanglante qui marqua profondément l'histoire de l'apartheid. Lors d'une manifestation pacifique contre les lois de passeport imposées aux Noirs sud-africains, la police ouvrit le feu sur les manifestants, tuant 69 personnes, dont plusieurs enfants, et en blessant des centaines d'autres. Ce massacre choqua le monde entier et contribua à attirer l'attention internationale sur les atrocités du régime de l'apartheid. La reconnaissance de Sharpeville par l'UNESCO en tant que site du patrimoine mondial sert à honorer la mémoire des victimes et à rappeler les luttes acharnées menées pour l'égalité et la justice. Ce site est désormais un lieu de pèlerinage pour ceux qui souhaitent comprendre et commémorer les souffrances endurées par les Sud-Africains sous le régime oppressif de l'apartheid. Par ailleurs, le village de Mqhekezweni, situé dans la province du Cap oriental, est un autre site sud-africain ajouté à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce village est particulièrement significatif car c'est là que Nelson Mandela, le futur président

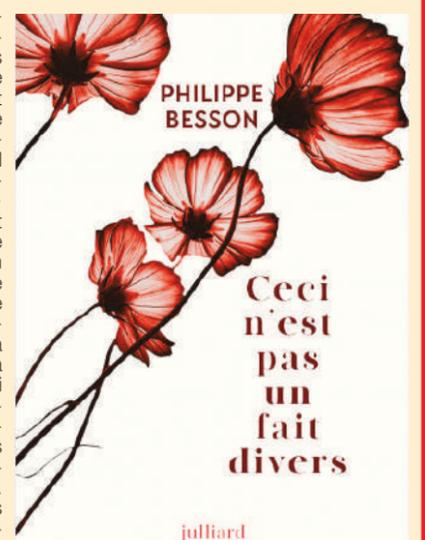


et symbole de la lutte anti-apartheid, passa une partie de sa jeunesse. Élevé par le régent Jongintaba Dalindyebo après la mort de son père, Mandela y fut éduqué dans les traditions et les valeurs du peuple Thembu, apprenant des leçons de leadership et de résilience qui façonnèrent son caractère et son avenir. La maison où Mandela a grandi et les environs de Mqhekezweni offrent un aperçu unique de son enfance et des influences qui l'ont préparé à devenir un leader mondial. Ce village est non seulement un témoignage des ra-

cines de Mandela, mais aussi un symbole d'espoir et de transformation pour l'Afrique du Sud. L'inscription de ces sites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO n'est pas seulement un hommage aux événements tragiques et aux figures historiques de l'Afrique du Sud, mais aussi une reconnaissance de la résilience et de la détermination du peuple sud-africain. Ces sites rappellent les sacrifices énormes consentis dans la quête de la liberté et de l'égalité, et ils inspirent les générations futures à poursuivre la lutte pour la justice.

A lire, "Ce n'est pas un fait divers" de Philippe Besson Survivre à un drame familial

Philippe Besson, auteur reconnu pour ses récits poignants et introspectifs, nous offre une nouvelle œuvre marquante avec "Ce n'est pas un fait divers". Dans ce roman, il explore les profondeurs d'un drame familial avec une intensité et une humanité qui ne laissent personne indifférent. "Ce n'est pas un fait divers" s'ouvre sur une scène choc : un crime familial d'une violence inouïe. Sa femme. Ce drame bouleverse non seulement les membres de la famille, mais aussi la communauté entière qui peine à comprendre l'incompréhensible. Les enfants, témoins et victimes collatérales de cette tragédie, sont au cœur du récit. Leur monde s'effondre et ils doivent faire face à une réalité où plus rien ne semble avoir de sens. Le roman suit leur parcours émotionnel, de l'horreur initiale à la tentative de reconstruction, en passant par les questions sans réponse et les souvenirs douloureux. Philippe Besson n'hésite pas à aborder des sujets difficiles et "Ce n'est pas un fait divers" en est un parfait exemple. À travers ce récit, il met en lumière les dynamiques complexes et souvent cachées de la violence domestique. Le livre pose des questions cruciales sur la nature de cette violence : comment un homme apparemment normal peut-il en arriver à commettre un tel acte ? Quelles sont les fractures sous-jacentes dans une famille qui peuvent mener à un drame si extrême ? L'un des aspects les plus émouvants du roman est la manière dont Besson décrit les réactions des enfants face à la tragédie. Leur innocence brisée, leur quête de réponses et leur tentative de comprendre et de survivre à cette nouvelle réalité sont dépeintes avec une grande sensibilité. Ces jeunes personnages deviennent les symboles d'une résilience extraordinaire face à l'adversité la plus sombre. Philippe Besson est connu pour son style d'écriture épuré et direct, et "Ce n'est pas un fait divers" ne fait pas exception. Chaque phrase est mesurée, chaque mot choisi avec soin pour maximiser l'impact émotionnel. Ce style dépouillé permet de mettre en avant la brutalité des événements tout en respectant la gravité du sujet. Au-delà du drame familial, le roman pose également des questions sur la justice et la réhabilitation. Comment la société doit-elle réagir face à un tel acte ? Quel est le rôle de la justice dans la réparation des vies brisées ? Et, surtout, comment les survivants peuvent-ils trouver un chemin vers la guérison ? Besson invite ses lecteurs à réfléchir à ces questions profondes, sans offrir de réponses simplistes. **R.C**



LA GRANDE DISTRIBUTION EN ALGÉRIE

Entre opportunités et défis

La grande distribution en Algérie est un secteur en pleine évolution, mais encore loin de sa maturité. Seuls 24 hypermarchés « agréés » sont en activité dans le pays. Une autre étude de 2018 indique qu'il y aurait 54 hypermarchés et 312 supermarchés opérant au niveau national, bien que toutes ces entreprises ne disposent pas des agréments nécessaires. Cela soulève des questions sur la régulation et le développement de ce secteur vital pour l'économie.

Avec un hypermarché ou supermarché pour 126 000 habitants, la pénétration de la grande distribution en Algérie reste faible par rapport à d'autres pays. Ce ratio indique que l'offre de grandes surfaces est insuffisante pour répondre à la demande croissante de la population. Ce déficit dans la grande distribution signifie que de nombreux Algériens n'ont pas un accès facile à ces points de vente, ce qui les prive des avantages d'une large gamme de produits et de prix compétitifs. Le fait que de nombreuses grandes surfaces ne possèdent pas l'agrément nécessaire pose un problème de régulation. L'agrément est crucial pour garantir que ces entreprises respectent les normes de qualité, de sécurité et de service. L'absence de régulation stricte peut mener à des disparités en termes de standards de service et de qualité des produits offerts aux consommateurs. Malgré ces défis, le secteur de la grande distribution en Algérie présente d'importantes opportunités de croissance. La population croissante et l'urbanisation rapide augmentent la demande pour des points de vente modernes et bien approvisionnés. Les investisseurs nationaux et étrangers peuvent voir cela comme une opportunité pour développer de nouvelles infrastructures de distribution, améliorer la logistique et offrir une meilleure expérience d'achat aux consommateurs. Pour certains experts, la grande distribution en Algérie pourrait atteindre son plein potentiel, avec une régulation efficace est essentielle. Les autorités doivent s'assurer que



toutes les grandes surfaces respectent les normes requises et obtiennent les agréments nécessaires. Cela peut inclure des inspections régulières et des sanctions pour non-conformité. Une régulation stricte aidera à maintenir des standards élevés et à protéger les consommateurs. En somme, la grande distribution en Algérie est à un stade crucial de son développement. Avec une pénétration encore limitée et des défis en matière de

régulation, il y a un besoin urgent d'investissements et de réformes. Les opportunités de croissance sont immenses, et avec les bonnes stratégies, le secteur peut se transformer pour mieux servir les consommateurs et contribuer de manière significative à l'économie nationale. Pour ce faire, une collaboration entre le gouvernement, les investisseurs nationaux et étrangers, et les régulateurs est essentielle. **R.E**

Quatre-vingts ans après leur création Les pays du Sud appellent à une réforme du FMI et de la Banque Mondiale

Descendus dans les rues de Nairobi, fin juin, pour protester contre un projet de hausse d'impôts, des manifestants kenyans s'en sont pris à l'institution de Washington, accusée de faire pression sur leur pays pour réduire ses déficits. Depuis quelques mois, les mêmes critiques et manifestations fusent dans une série de pays en difficulté, comme l'Égypte ou le Nigeria, frappés par des programmes d'austérité. Les deux institutions, fondées en 1944, accordent un poids excessif aux pays occidentaux, alors que les économies chinoise, indienne ou brésilienne sont montées en puissance ces dernières décennies. Le FMI comme la Banque mondiale fêtent leurs 80 ans en juillet, et sont de plus en plus contestés par des pays qui n'existaient pas lors de leur création, en 1944. Et ce alors que les crises que ces deux institutions doivent affronter se multiplient, qu'elles soient géopolitiques, financières (avec le surendettement des pays pauvres) ou liées au réchauffement climatique. Le déferlement de colère au Kenya rappelle les protestations contre les programmes d'austérité imposés par le FMI dans les années 1980 et 1990 en Indonésie, au Yémen, en Argentine ou au Maroc. Depuis, l'institution a pourtant abandonné ses principes d'inspiration libérale, dits « consensus de Washington », comme la dérégulation financière ou les privatisations. « Le FMI est aujourd'hui plus pragmatique, engagé sur les questions de justice sociale ou d'égalité de genre, explique Daniel Bradlow, économiste à l'université de Pretoria. Mais il n'a tout simplement plus les moyens financiers de venir en aide aux pays fragiles : il leur demande donc de se serrer la ceinture. »

Monnaies Stabilité de l'euro face au dollar

L'euro est stable à 1,0855 dollar après être tombé à 1,0826 dans la matinée. Il a alors été affaibli par l'annonce inattendue de la contraction du secteur privé allemand en juillet. L'indice des directeurs d'achat (PMI) Composite, qui prend en compte les secteurs manufacturier et des services, est ressorti à 48,7 en juillet contre un consensus de 50,7, a indiqué S&P Global. Il était de 50,4 en juin. Un indice sous 50 signale une contraction du secteur. L'économie allemande est victime de la faiblesse du secteur manufacturier, dont le PMI est passé de 43,5 à 42,6 entre juin et juillet. Il était anticipé à 44,1. Le PMI pour les services est, lui, passé de 53,1 à 52 entre juin et juillet. Il était attendu à 53,2. "Le PMI composite étant désormais inférieur à 50, notre prévision immédiate du PIB prévoit que la croissance économique diminuera de 0,4% au troisième trimestre par rapport au deuxième. Bien qu'il soit encore tôt et que de nombreuses données restent à venir, le second semestre de l'année commence sur une note très faible", a commenté Cyrus de la Rubia, chef économiste à la Hamburg Commercial Bank.



Ghana

Les exportations aurifères ont dépassé les 5 milliards de dollars

Les recettes du Ghana générées par les exportations de l'or ont dépassé les 5 milliards de dollars au premier semestre 2024, en hausse de 47 % en glissement annuel, selon des données officielles. Les chiffres publiés récemment par la Banque du Ghana indiquent que les recettes des exportations aurifères ont atteint 5,04 milliards de dollars, boostées par la hausse des prix de l'or qui s'est accru de 17 % depuis fin janvier, se négociant à 2.371 dollars l'once au 26 juillet. Avec les revenus d'exportations du premier semestre, le pays compte dépasser les revenus de 7,6 milliards de dollars engrangés en 2023. Premier producteur africain d'or, le Ghana devrait produire entre 4,3 et 4,5 millions d'onces (127,57 tonnes) d'or cette année, contre 4 millions d'onces (113,4 tonnes) d'or en 2023, selon la Chambre des Mines.



G20

Le défi de la fiscalité des milliardaires

Réunis au Brésil pour préparer le sommet du G20 prévu en novembre, les ministres des finances du groupe des grandes économies mondiales ne sont toutefois pas allés jusqu'à s'accorder sur un impôt mondial. Ça n'est que pour l'instant qu'une déclaration d'intention dont il faudra mesurer la crédibilité dans quelques mois. Les pays du G20 se sont engagés, vendredi 26 juillet à Rio de Janeiro (Brésil), à « coopérer » pour que les personnes les plus fortunées soient davantage taxées, au nom de la lutte contre les inégalités. Le sujet a dominé une réunion de deux jours des ministres des finances du groupe des grandes économies mondiales, qui devait préparer le sommet entre chefs d'Etat et de gouvernement du G20 prévu les 18 et 19 novembre, également à Rio. « Dans le plein respect de la souveraineté fiscale, nous nous efforcerons de coopérer pour faire en sorte que les



personnes très fortunées soient effectivement imposées », est-il écrit dans une déclaration sur la « coopération fiscale internationale » publiée à l'issue des travaux. Le texte souligne que « les inégalités de richesse et de revenu compromettent la croissance économique et la cohésion sociale et aggravent les vulnérabilités sociales », et prône des « politiques fiscales effi-

caces, équitables et progressives », selon le ministre des finances brésilien, Fernando Haddad, dont le pays préside le groupe cette année, « du point de vue moral c'est quelque chose d'important que les vingt nations les plus riches considèrent que nous avons un problème qui est d'avoir une fiscalité progressive sur les pauvres et non sur les riches ».

PLUS DE 55.000 QUINTAUX DE DIFFÉRENTES VARIÉTÉS

Récolte céréalière exceptionnelle à Ghardaïa

Une production globale de 55.231 quintaux (QX) de différentes variétés de céréales a été engrangée dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne moisson battage 2024 qui a pris fin dernièrement, selon le bilan final de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte, réalisée sur une surface ensemencée sous pivots de 1.426 hectares, a donné près de 53.990 QX de blé dur et 1.241 QX de blé tendre, a révélé dimanche à l'APS le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi. La récolte a été livrée à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat qui a mobilisé les moyens nécessaires pour la réussite de cette campagne de moisson lancée au début du mois de mai dernier, a précisé le DSA. Une superficie globale de 1.426 ha a été consacrée à la céréaliculture «sous-pivot» dans la wilaya, d'après les statistiques de la DSA qui précisent que 1.395 ha ont été consacrés au blé dur et 31 ha au blé tendre. Selon l'ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA, Khaled Djebrit, les superficies emblavées sous-pivots sont circonscrites dans les communes de Métilil, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Un rendement moyen de 40 quintaux à l'hectare (pour les blés dur et tendre) a été atteint lors de cette campagne qui a été affectée par les aléas climatiques (vents et tempêtes de sable, sécheresse et baisse du niveau des nappes d'eau), a-t-il fait savoir.

Une Expansion Prometteuse sous Pivots en 2024

La surface consacrée à la production céréalière sous-pivots a connu une courbe ascendante estimée à plus de 21% depuis 2021, passant de 1.161 ha à 1.426 ha en 2024, souligne-t-il. Cette extension de la superficie destinée aux



cultures céréalières sous pivot s'est concrétisée suite à une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, ainsi qu'à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie sud de la wilaya, a indiqué de son côté le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi. Et d'ajouter que la superficie consacrée à cé-

réaliculture sera étendue la saison prochaine (2024/2025) pour atteindre les 3.000 ha, après les attributions effectuées dernièrement à partir de la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Des moyens conséquents ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson battage et les responsables des services agricoles ont

installé une commission incluant l'ensemble des partenaires du secteur pour assurer le bon déroulement des moissons en plus d'accompagner et de sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production. Durant la campagne de moissons de 2023, la wilaya de Ghardaïa a engrangé une production de près de 50.000 QX de céréales.

RÉOUVERTURE DE L'EXPLOITATION DU CORAIL ROUGE Badani, depuis El Tarf «Plus de 167 millions DA/an de revenus attendus»

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé à El Tarf que les revenus attendus après la réouverture "prochaine" de l'exploitation du corail rouge en Algérie "dépasseront les 167 millions DA par an".

Dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration en compagnie du wali d'El Tarf, Mohamed Meziane du nouveau siège de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture dans la commune d'Ain El Assel, le ministre en visite de travail de deux jours dans cette wilaya a indiqué que des bénéfices financiers supérieurs à 800 millions DA devront être réalisés en cinq années outre la création de milliers d'emplois directs et indirects. M. Badani a ajouté que l'étude de la réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie actuellement en cours au niveau de son département ministériel a atteint un stade "avancé", soulignant que la décision de réouverture de l'exploitation du corail relèvera des prérogatives du gouvernement après le débat à son niveau de ce dossier. Evoquant la production de poisson en Algérie, le ministre a affirmé



que son département œuvre à atteindre une production annuelle de 200.000 tonnes de poissons à l'horizon 2030 dont la moitié issue de la pêche et l'autre moitié de l'aquaculture. L'Algérie possède tous les atouts pour atteindre cette production qui ne dépassait pas les 100.000 tonnes/an, a ajouté M. Ba-

dani attribuant le doublement attendu de cette production aux investissements actuellement inscrits. Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail et d'inspection, dans la wilaya d'El Tarf en présidant l'ouverture d'un séminaire national sur "l'investissement dans le domaine de l'aquaculture".

Aïn Témouchent Remise en service de la station de dessalement de Chatt El Hilal

Le groupe Sonatrach a annoncé, dans un communiqué, la remise en service totale de la station de dessalement de Chatt El Hilal à Beni Saf (Aïn Témouchent), à peine deux semaines après son arrêt suite à un incendie. La station a retrouvé sa pleine capacité de production de 200.000 mètres cubes/jour "en un temps record" grâce aux efforts de l'Algérien Energy Company (AEC) (filiale du groupe Sonatrach), qui était parvenue à remettre partiellement en service la station (100.000 mètres cubes/jour) 48 heures après l'incendie survenu le 16 juillet, précise le communiqué. Ce résultat a été obtenu grâce aux mesures prises par la cellule de crise mise en place au niveau du site du sinistre et aux décisions prises séance tenante par le PDG du groupe Sonatrach, souligne la même source. Parmi ces décisions, le communiqué cite la mobilisation de tous les moyens logistiques et techniques pour la remise en service de la station à travers une équipe intégrée regroupant différentes filiales du groupe, dont la Société de maintenance industrielle d'Arzew (SOMIZ), l'Entreprise nationale de Grands travaux pétroliers (GTP) et l'Activité liquéfaction-séparation de Sonatrach (LQS), et les équipes de l'AEC, qui ont travaillé sans arrêt jusqu'à la remise en service de la station, précise le communiqué. Le groupe a assuré qu'il "veille sans relâche au bon fonctionnement de toutes les stations de dessalement relevant de l'AEC afin de garantir un service public continu et de renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie". La remise en service totale intervient après la visite d'inspection effectuée par le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, en compagnie du PDG de l'AEC, le 25 juillet 2024 à la station de Chatt El Hilal.

UNE SITUATION ALARMANTE À TIZI OUZOU 273 bêtes emportées par la DNCB

273 bêtes emportées par la DNCB (Dermatose Nodulaire Contagieuse Des Bovins). Ainsi, Cette maladie décime une partie du bétail de la wilaya de Tizi Ouzou, selon un bilan des services vétérinaires.

En effet, selon un bilan de la l'inspection vétérinaire relevant de la direction des services agricoles de la wilaya, arrêté au 27 juillet en cours, ce sont pas moins de 273 bêtes, dont 13 dans une seule exploitation sise à Aïn Zaouia, qui ont emportées par cette pathologie sur un cheptel comptant 4071 têtes soit une moyenne de près de 07% alors que 825 autres sont touchées.

Une situation qui ne cesse d'alarmer les éleveurs de bovins puisque le nombre de foyers ne cesse de tirer vers le haut avec 295 foyers recensés à travers 33 communes. Il s'agit des

communes de Mkira, Aït Yahia Moussa, Draa Ben Khedda, Sidi Naamane, Tadmaït, Draa El Mizan, Frikat, Aïn Zaouia, Maatkas, Tirmatine, Tizi Ouzou, Boghni, Bouhouh, Aït Aggouacha, Aghribs, Aït Bouadou, Mekla, Tizi-Gheniff, Fréha, Aït Aïssa Mimoun, Tizi Ntleta, Ouadhias, Mechtras, Souamaa, Agouni Gueghrane, Makouda, Mizrana, Timizart, Tizi Rached, Beni Aïssi, Assi Youcef, Souk El Thénine et Bouzeguene.

À la lecture de cette liste de communes et de la carte sanitaire établie par les services vétérinaires dont nous disposons d'une copie, on se rend compte que le sud de la wilaya est celui qui semble le plus touché par cette épidémie avec cette concentration de foyers puisque toutes les communes sont concernées. Selon le Dr Nordine Yata, chef du service

précité, nombreuses sont aussi les communes où des opérations de désinsectisation ont été faites alors qu'elles doivent toucher l'ensemble des 67 communes. Désinsectisation qui reste pour l'heure le seul moyen de lutte contre cette maladie. Et ce en plus de la fermeture des 28 marchés à bestiaux dont 14 hebdomadaires et 14 autres occasionnels répartis à travers les localités de la wilaya. «À ces mesures, nous avons aussi pris d'autres comme la séquestration des foyers, l'isolement des animaux malades, l'enfouissement des cadavres et le nettoyage et désinfection des lieux qui doivent être prise en charge par les présidents des APC avec l'implication des bureaux d'hygiène communaux des APC. En attendant bien évidemment que le remède soit trouvé», conclut le Dr Yata.

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Début des dépôts de candidatures

Les candidats à la présidentielle du 6 octobre prochain en Tunisie peuvent déposer depuis lundi le dossier de leur déclaration de candidature, a rapporté dimanche dernier l'agence de presse tunisienne TAP, citant des déclarations du président de l'Instance supérieure des élections (ISIE), Farouk Bouasker.

Le dépôt des dossiers se poursuivra jusqu'au 6 août prochain, a précisé la même source, notant que "les candidats ou leurs représentants dûment mandatés devront déposer directement leurs dossiers au siège central de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), à Tunis, de 8h00 à 18h00 (heures locales)". Vendredi, dans une déclaration aux médias, en marge d'une visite effectuée à la cellule d'accréditation électorale à Tunis, M. Bouasker a indiqué que "les candidats peuvent compléter leurs dossiers ou leurs parrainages jusqu'à la date du 6 août prochain, date limite de dépôt de candidatures qui débutera le 29 juillet courant", avait rapporté TAP. En Tunisie, pour postuler à la présidence de la République, le candidat doit être de nationalité tunisienne, n'ayant pas de double nationalité, né de père et de mère tunisiens, de grands-parents paternels et ma-



ternels tunisiens sans discontinuité". Le candidat doit être de religion musulmane et âgé de 40 ans au moins à la date du dépôt de candidature. Il doit jouir de tous ses droits civils et politiques et ne pas avoir exercé la fonction de président de la République pendant deux mandats succes-

sifs complets ou non successifs, et ne pas être frappé d'une peine d'inéligibilité faisant suite à une décision pénale ou encore de la perte de la qualité d'électeur". S'agissant des parrainages, chaque candidat devra en outre présenter le parrainage de 10 députés de l'Assemblée des représentants

du peuple (ARP) ou membres du Conseil national des régions et des districts (CNRD), ou celui de 40 présidents élus de collectivités locales, ou encore celui de 10 000 électeurs inscrits au registre électoral sur 10 circonscriptions comportant au moins 500 électeurs chacune.

INONDATIONS DE DERNA (LIBYE)

De 9 à 27 ans de prison contre 12 fonctionnaires

Douze fonctionnaires chargés de la gestion des barrages ont été condamnés en Libye à des peines de 9 à 27 ans de prison, dans le cadre de l'enquête sur les inondations meurtrières de Derna (est) en septembre dernier, a indiqué le Procureur dimanche. Après avoir complété l'enquête sur les responsabilités dans ces inondations, "le tribunal pénal de Derna a rendu un jugement dimanche condamnant 12 personnes", des fonctionnaires "chargés de la gestion des barrages" dans le pays, a indiqué le bureau du Procureur. Cinq des accusés ont été condamnés à des peines allant de 19 à 27 ans de prison, et sept à des peines de neuf ans de prison, tous avec l'obligation du versement d'une somme équivalant "au prix du sang", selon la même source. Trois d'entre eux sont par ailleurs tenus de "restituer les fonds obtenus par gain illicite", a ajouté le communiqué publié sur Facebook. Huit des condamnés, dont l'ex-maire de Derna, sont déjà incarcérés depuis le 25 septembre dans le cadre de cette affaire. Dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023, la tempête Daniel qui a frappé la côte est de la Libye, avait provoqué des inondations amplifiées par la rupture de deux barrages en amont de Derna, qui ont fait des milliers de morts et de disparus, et plus de 40.000 déplacés.

Le programme contractuel entre l'Etat mauritanien et la SNAAT approuvé

L'Assemblée mauritanienne a ratifié, au cours d'une séance publique tenue, lundi dernier, sous la présidence de M. Ahmedou Mohamed Mahfoudh M'bala, son deuxième vice-président, un projet de loi autorisant la ratification du programme contractuel entre l'Etat mauritanien et la Société d'Aménagement Agricole et de Travaux agricoles (SNAAT) pour la période 2024-2026. M. Ahmedou Ould Cheine, ministre de l'Agriculture par intérim, a passé en revue les objectifs du nouveau projet de loi, soulignant que l'amélioration des performances de la SNAAT, dans le cadre du nouveau programme contractuel, nécessitera son acquisition de nouveaux équipements et machines pour les travaux du sol. Il a indiqué que les procédures de gestion de la Société, dans le cadre de ce programme contractuel, sont régies par le droit public, et que les tarifs et les primes sont calculés sur la base de la liste des prix unitaires négociés avec la direction, précisant que ce programme consolidera les acquis et corrigera les déficiences et les déséquilibres constatés précédemment, conduisant à une performance et une efficacité accrues dans les interventions futures de l'entreprise. M. le ministre a ajouté que le pays a réalisé d'importants progrès dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire grâce aux politiques efficaces mises en œuvre par le gouvernement et aux rôles vitaux joués par les agriculteurs à différents niveaux, ce qui s'est traduit par la réalisation de l'autosuffisance en riz et par des progrès significatifs dans le développement des cultures maraîchères, qui seront continuellement promues et développées. De leur côté, les députés ont fait l'éloge du projet de loi et des particularités du nouveau programme contractuel, soulignant les attentes élevées à l'égard de la SONADER et l'importance stratégique du secteur agricole dans un pays qui devrait exporter vers ses voisins après avoir atteint l'autosuffisance dans le domaine alimentaire. Par ailleurs, les députés se sont interrogés sur l'étendue du chevauchement des compétences entre la SONADER et la SNAAT, en particulier, les mesures prises par le gouvernement, ou celles qu'il entend prendre pour surmonter les obstacles apparus lors de la mise en œuvre du programme contractuel précédent, y compris le manque de ressources humaines qualifiées, d'équipements et de machines de travail de la part de la société chargée de la mise en œuvre du nouveau programme.



Mauritanie

Vers la réalisation d'un centre islamique à Toujounine



Le ministre mauritanien des Affaires islamiques et de l'enseignement originel, M. Dah Ould Sidi Ould Amar Taleb, a supervisé, dimanche dernier, en début d'après-midi, en compagnie du ministre du Commerce, de l'industrie, de l'artisanat et du tourisme, M. Lemrabott Ould Benahi, une cérémonie de pose de la première d'un centre islamique dans le quartier "Hayat Jedida" connu sous le nom du secteur 22 de Toujounine (Nouakchott nord). Le centre financé par l'Association koweïtienne "Nemaa" et exécuté par l'Association "El yed El Oulya" se compose d'une mosquée et d'une mahadra. Il vise à contribuer à la réhabilitation et à l'aide des quartiers populaires vulnérables, notamment ceux situés dans la zone de "Tarhii". Dans un mot prononcé pour la circonstance, le maire de la commune de Toujounine, M. Ahmed Salem Ould El Vilali, a exprimé ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à la création de ce projet, notamment les institutions de bienfaisance, appelant tous les organismes de bienfaisance à déployer davantage d'efforts humanitaires au profit de ces quartiers vulnérables. Il a précisé que ces nouveaux quartiers ont besoin d'eau potable, de centres médicaux et d'écoles, rendant hommage aux actions menées par les pouvoirs

publics en faveur de ces quartiers. De son côté, le secrétaire général de l'Association "El Yed El Oulya", Dr Mohamed Abderrahmane Ould Sabar a exprimé ses remerciements pour l'Etat frère du Koweït pour le grand intérêt qu'il accorde au peuple mauritanien, notamment en matière d'assistance, soulignant que l'Association Koweïtienne "Nemaa" et l'Association "Kav" du Bahreïn exécutent de nombreux projets dans les wilayas de l'Assaba, du Brakna et du Trarza. Le directeur des secours dans l'Association Koweïtienne "Nemaa", M. Khaled Moubareck, a exprimé sa considération pour les efforts déployés par les autorités mauritaniennes en collaboration avec le gouvernement koweïtien en vue d'enrichir et de développer les relations fraternelles entre les deux peuples frères, s'engageant à ce son association accorde davantage d'aides et d'interventions constructives, notamment dans les zones vulnérables et pauvres. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire général par intérim du ministère des affaires islamiques, du conseiller du wali de Nouakchott nord, du hakem de la moughataa de Toujounine, de l'ambassadeur de l'Etat du Koweït en Mauritanie et des autorités administratives et sécuritaires.

GIORGIA MELONI

La Chine est un «interlocuteur important» pour régler les problèmes mondiaux

La Première ministre italienne Giorgia Meloni a estimé hier que la Chine est un «interlocuteur important» pour régler les problèmes mondiaux lors de sa première visite officielle à Pékin, depuis son entrée en fonction.

« Il y a une insécurité croissante au niveau international et je pense que la Chine est inévitablement un interlocuteur très important pour aborder toutes ces dynamiques », a déclaré Mme Meloni au début d'un entretien avec le président chinois

Xi Jinping.

Meloni s'engage à relancer la coopération avec la Chine

Giorgia Meloni, a promis de relancer la coopération avec la Chine, en signant un plan d'action triennal. Selon les médias italiens, Mme Meloni a fait cette annonce lors d'une réunion avec le premier ministre chinois, Li Qiang, alors que Rome cherche à hisser les liens commerciaux avec Pékin.

La dirigeante italienne a indiqué que sa visite de cinq jours était une « démonstration de la volonté d'entamer une nouvelle phase, de relancer notre coopération bilatérale », soulignant que le plan d'action visera à expérimenter de nouvelles formes de coopération. Mme Meloni, qui considère les investissements chinois comme un moyen de stimuler la croissance économique de l'Italie, rencontrera le président chinois Xi Jinping et le principal législateur chinois, Zhao Leji. Elle a également assisté à un forum commercial Italie-Chine, auquel étaient invitées des en-



treprises telles que le fabricant italien de pneus Pirelli, le groupe énergétique ENI, le groupe de défense Leonardo et plusieurs groupes italiens de mode de luxe. La Chine et l'Italie devraient adopter une mentalité ga-

gnant-gagnant et accroître la coopération en matière de commerce et d'investissement, afin de rendre la coopération encore plus dynamique et durable », a estimé M. Li lors de l'ouverture du forum.

GHAZA

9% de la population a été déplacée la semaine dernière

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a souligné, hier, que 9 % de la population de la bande de Gaza a été déplacée au cours de la seule semaine dernière, en raison des ordres d'évacuation de l'armée d'occupation de l'entité sioniste.

Le bureau de l'ONU a expliqué dans un communiqué que 29.000 Palestiniens étaient présents dans la zone que l'armée a ordonné d'évacuer dimanche, notant que les déplacements répétés privent les civils de survivre dans la dignité. Il a, en outre, souligné que les partenaires des Nations Unies dans le domaine humanitaire estiment que plus de 190.000 Palestiniens ont été déplacés cette semaine de Khan Younes et Deir al-Balah

depuis l'ordre d'évacuation émis lundi dernier, tandis que des centaines sont toujours bloqués à l'est de Khan Younes. Le bureau onusien a également indiqué que les récents ordres d'évacuation et la poursuite de l'agression sioniste contre la bande de Gaza ont affecté les opérations de secours et sapé les efforts visant à fournir l'assistance nécessaire aux civils à Khan Younes. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voie terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.363 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 90.923 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.



Russie

Poutine promet des représailles au déploiement de missiles américains en Allemagne

En intervenant lors du défilé à Saint-Petersbourg à l'occasion du Jour de la Marine russe, le président russe Vladimir Poutine a averti Washington qu'en cas d'apparition de missiles américains en Allemagne, Moscou se sentira libre de son moratoire unilatéral sur le déploiement des systèmes à courte et moyenne portée, y compris par le biais du renforcement des unités côtières des forces navales de la Russie.

Le chef de l'État a souligné que d'importants sites russes, notamment des points de commandement militaire, des centres administratifs et industriels aussi bien que des installations de l'infrastructure de défense, seront à la portée des armements américains déployés en Allemagne.

Qui plus est, le temps de l'approche de tels missiles à la cible sera d'environ une dizaine de minutes. Pour rappel, d'après la déclaration commune américano-allemande, en 2026, les États-Unis commenceront à placer en Allemagne de nouvelles armes d'une portée supérieure à celles actuellement déployées partout en Europe. L'ambassadeur de Russie à Washington, Anatoli Antonov, a déclaré que de tels projets augmenteraient la probabilité d'une course aux armements et risqueraient de se solder une escalade incontrôlée.

LIBAN

Air France et Transavia suspendent leurs liaisons avec Beyrouth

Les craintes sont de plus en plus vives concernant le déclenchement d'une véritable guerre entre l'entité sioniste et le Hezbollah, à la suite des échanges d'attaques transfrontalières entre les deux parties.

Les compagnies Air France et Transavia ont décidé de suspendre leurs liaisons avec Beyrouth « en raison de la situation sécuritaire à destination », a fait savoir le groupe Air France KLM hier. La suspension concerne pour l'heure les journées de lundi et mardi après les développements survenus dans la région ces derniers jours. La décision devrait être réévaluée en cours de semaine en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire sur place.

Pour rappel, la tension est encore montée d'un cran dans la région, après que l'armée israélienne a présenté au gouvernement, dimanche, des scénarios pour une éventuelle attaque contre le Hezbollah libanais, à la suite de l'attaque à la roquette qui a tué 12 personnes sur les hauteurs du Golan occupé par Israël, selon les médias israéliens. Alors que l'occupant sioniste a imputé au Hezbollah la responsabilité de l'attaque de samedi, dans la ville de Majdal Shams, le groupe de résistance libanais a nié toute implication dans cette attaque.

Selon la radio de l'armée israélienne, l'armée a élaboré des scénarios pour une attaque potentielle contre le Hezbollah et les a mis sur la table pour des discussions au niveau politique. Les discussions ont porté sur la possibilité « d'entreprendre une action militaire plus sévère » au Liban, a déclaré la radio de l'armée. Samedi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a assuré que le Hezbollah « paierait un lourd tribut » pour l'attaque de Majdal Shams.



Avec 51,20% des suffrages Maduro réélu pour un 3e mandat au Venezuela

Le président sortant Nicolas Maduro a été réélu pour un troisième mandat à la tête du Venezuela avec 51,20% des suffrages, a annoncé le Conseil national électoral (CNE) peu après minuit.

M. Maduro a obtenu 5,15 millions de voix, devant le candidat de l'opposition Edmundo Gonzalez Urrutia, un peu moins de 4,5 millions (44,2%), selon les chiffres officiels annoncés par le président du CNE, Elvis Amoroso, après le dépouillement de 80% des bulletins et une participation de 59%. Le résultat est « irréversible », a-t-il déclaré. Nicolas Maduro a promis « paix, stabilité et justice » au Venezuela lors d'un discours juste après l'annonce de sa réélection pour un troisième mandat, dans la nuit de dimanche à lundi devant ses partisans fêtant l'annonce de sa victoire devant le Palais présidentiel à Caracas.

« Il y aura la paix, la stabilité et la justice. La paix et le respect de la loi. Je suis un homme de paix et de dialogue », a-t-il dit.

BRICS

La Malaisie demande à rejoindre le bloc

La Malaisie a adressé une lettre de demande d'adhésion au bloc des BRICS à la Russie, qui en assure la présidence tournante, a déclaré le Premier ministre Anwar Ibrahim. La volonté de la Malaisie d'adhérer aux BRICS a été le principal sujet des discussions avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui s'est entretenu avec M. Anwar dans le cadre d'une visite de travail de deux jours, a indiqué le bureau du Premier ministre dans un communiqué. En dehors de l'éventuelle adhésion de la Malaisie aux BRICS, divers aspects de la coopération bilatérale ont été abordés, en particulier le commerce et les investissements, les sciences et technologies, l'agriculture, la défense et l'armée, l'éducation, le tourisme ainsi que la culture, d'après M. Anwar. "Nos discussions ont principalement porté sur la récente demande d'adhésion de la Malaisie à l'alliance des BRICS, que la Russie préside actuellement. Cette éventuelle adhésion est très prometteuse pour les deux nations et elle souligne notre engagement à développer une solide collaboration internationale", a-t-il expliqué. Pour sa part, M. Lavrov a indiqué que la Russie saluait l'intérêt de la Malaisie à l'égard des BRICS et qu'elle contribuerait à promouvoir cet intérêt.

Yémen

Yemenia Airways annonce la reprise de ses vols internationaux

La compagnie aérienne yéménite « Yemenia Airways » a annoncé qu'elle reprendra officiellement ses vols en partance de Sanaa vers plusieurs destinations en Egypte et en Inde. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse Saba, Yemenia Airways a précisé que « les vols entre l'aéroport international de Sanaa et Le Caire seront quotidiens, tandis que la liaison Sanaa-Inde sera assurée avec deux vols par semaine. La reprise des vols interviendrait dans le cadre d'un accord récemment conclu entre Sanaa et Riyadh, signe d'un possible assouplissement des restrictions sur les voyages qui sont en vigueur en raison du conflit au

Yémen. La compagnie a appelé les citoyens souhaitant se rendre au Caire ou en Inde à réserver leurs billets aux guichets de Yemenia Airways et dans les agences de voyage agréées.

Etats-Unis

Joe Biden dévoile ses projets de réforme de la Cour suprême

Le président américain Joe Biden a annoncé hier des projets de réformes urgentes de la Cour suprême dominée par les conservateurs, dans une démarche audacieuse mais à long terme alors qu'il cherche à marquer de son empreinte ses six derniers mois au pouvoir. M. Biden a appelé à une limitation du nombre de mandats des juges, à une modification de la Constitution pour annuler la récente décision de la Cour suprême soutenant les revendications d'immunité présidentielle de Donald Trump et à un code éthique contraignant, a déclaré la Maison Blanche.

Une société en miettes : pourquoi les Sud-Africains ont puni l'ANC

Le Gatsby est un sandwich emblématique de la ville du Cap : on coupe un pain en deux et on le fourre d'une variété d'ingrédients, laissant souvent des miettes éparses lorsqu'on le mange.

Dans notre étude « From Gatsby to crumbs, material and immaterial responses to infrastructural precarity », nous explorons les effets du délestage, c'est-à-dire des pénuries d'électricité programmées et prolongées qui se produisent régulièrement en Afrique du Sud. Nous constatons que ces pénuries, qui ont un impact différent sur la dynamique de la solidarité civique selon les classes sociales et les races, privent uniformément les citoyens de toute participation politique et de tout engagement gouvernemental, ce qui évoque une société réduite à l'état de miettes « à la Gatsby ».

« Racisme énergétique »

L'histoire de l'Afrique du Sud est étroitement liée aux questions énergétiques. Avant la fin de l'apartheid en 1994, selon diverses sources, entre un tiers et la moitié de la population avait accès à l'électricité. Alors que la majorité des Blancs y avaient accès, seule une petite partie des ménages noirs et métis en bénéficiaient, ce qui a conduit à la montée de ce que l'on a appelé le racisme énergétique. Le programme de reconstruction et de développement (RDP) du gouvernement post-apartheid lancé en 1994 s'est attaché à corriger les déséquilibres sociaux créés par l'ancien régime pour la majorité de la population sud-africaine. Le RDP visait à augmenter le nombre de connexions électriques domestiques, se fixant l'objectif d'atteindre au moins 95 % avant 2022. Cependant, la mauvaise gestion, la corruption et la mauvaise planification ont abouti à une crise pour Eskom, le producteur public d'électricité. Pour éviter que le réseau ne s'effondre, Eskom a mis en place depuis 2007 un système de niveaux de délestage (Stage 1 à Stage 8) qui détermine la gravité et l'intensité des coupures. Chaque niveau représente une quantité croissante de charge à réduire. L'objectif est de répartir équitablement les coupures afin de minimiser l'impact sur les résidents et les activités économiques. Le délestage est réparti de manière planifiée entre différentes régions du pays. Eskom et les municipalités locales publient des horaires de coupures à l'avance pour informer les citoyens et les entreprises des périodes de délestage. Les coupures sont généralement planifiées par tranches de 2 à 4 heures, selon le niveau de délestage et la demande sur le réseau. Le délestage est déclenché par divers facteurs, notamment des pannes imprévues dans les centrales électriques, des problèmes de maintenance, une demande exceptionnelle due à des conditions météorologiques extrêmes, ou des contraintes sur l'approvisionnement en combustibles. En 2017, l'Afrique du Sud était confrontée à 836 heures de délestage par an. En 2023, les Sud-Africains ont subi plus de 6 800 heures de coupures d'électricité au début du mois de décembre, ce qui a conduit le président Cyril Ramaphosa à déclarer qu'il s'agissait d'une urgence nationale.

Des réactions aux délestages très contrastées

Parmi les divers groupes sociaux et



Franco Bonomi Bezz, Dr Ined
(Institut national d'études
démographiques)

ra -
ciaux du Cap, les réactions au délestage varient considérablement, un peu comme les divers ingrédients d'un sandwich Gatsby. Alors que les personnes riches, isolées, disposant de revenus et de ressources supérieures à la moyenne et celles vivant dans deux des communautés les plus défavorisées du Cap (Khayelitsha) ont manifesté des sentiments et des réactions presque nulles, celles vivant dans des communautés intermédiaires (Muisenberg, Beacon Valleys) ont manifesté plusieurs formes d'engagement et de soutien. Dans ces communautés intermédiaires, la solidarité et la résilience sont fortes face à des défis tels que le délestage. Les habitants se soutiennent mutuellement par le biais d'une assistance communautaire et d'initiatives locales, souvent créées dans une identité commune. À Beacon Valley, les habitants collectent des fonds pour s'assurer que personne ne souffre de la faim. À Muisenberg, les habitants aident les petites entreprises en collectant des fonds et en organisant des soupes populaires. Ces communautés s'engagent également auprès des autorités locales par le biais de pétitions et de courriels, souvent accueillis par le silence, appelant à un meilleur dialogue pour résoudre des problèmes tels que le délestage. Pour les personnes aisées, qui vivent détachées de tout sens de la communauté, les défis pratiques posés par le délestage sont considérés au pire comme des incon vénients mineurs. Dans le meilleur des cas, ils sont même reconfigurés en symbole de statut social, illustrant leur détachement des

préoccupations quotidiennes. Au sein de ce groupe, les générateurs et les panneaux solaires sont des solutions courantes. Le programme « Power Heroes », qui vise à protéger les citoyens des délestages tout en réduisant la demande d'électricité au Cap, encourage cette démarche en permettant aux propriétaires de produire de l'électricité et de la revendre à la ville. Pour bénéficier de telles initiatives, il faut être propriétaire de son logement, avoir des capacités financières et être capable de s'y retrouver dans des procédures administratives complexes. C'est les communautés à faibles revenus, majoritairement noires, que le délestage affecte le plus durement, exacerbant les difficultés et les inégalités existantes. Les coupures d'électricité perturbent des activités cruciales comme la cuisine et le travail indépendant, qui sont indispensables à la subsistance des habitants. Les petites entreprises et les cliniques se débattent sans électricité, ce qui affecte les revenus et les soins de santé. Les appareils ménagers sont souvent endommagés, ce qui alourdit la charge financière. La tension économique

prolongée a déplacé l'attention vers la préservation et l'intérêt personnel, ce qui a entraîné une diminution des protestations et des efforts d'organisation des communautés pour relever les défis liés aux infrastructures. La criminalité exacerbe la situation, avec des branchements électriques illégaux, des vols et des actes de vandalisme qui compromettent la sécurité et la cohésion de la communauté. Dans ces communautés, il est évident que le délestage aggrave les fractures socioéconomiques et raciales existantes, érodant la cohésion communautaire et la résilience collective au sein des groupes défavorisés.

Désillusion vis-à-vis de la chose politique

Dans une société de miettes, malgré ces différentes expériences, lorsque l'on considère le délestage à une échelle plus large, nombreux sont encore ceux qui le considèrent comme un défi collectif, partagé de manière similaire, sinon égale, par tous les citoyens sud-africains. Le délestage est souvent comparé à des crises telles que le changement climatique et la pandémie de Covid-19, plutôt qu'à des problèmes spécifiques d'infrastructure

liés à l'accès à l'eau ou à la construction de logements publics. Les pannes d'électricité représentent un point de basculement dans une crise sociopolitique plus profonde, qui mine la confiance dans les partis politiques et favorise l'apathie et l'isolement des citoyens. C'est là qu'émerge une société de miettes, née d'une frustration et d'une désillusion profondes, propres à toutes les races et de tous les groupes sociaux. Le gouvernement, en particulier le Congrès national africain (ANC), est tenu pour responsable de la crise due à la mauvaise gestion et à la corruption d'Eskom, le fournisseur d'énergie appartenant à l'État. Cette érosion de la confiance s'étend au processus électoral : de plus en plus de citoyens remettent en question l'efficacité du vote en raison des promesses non tenues par la démocratie post-apartheid. Toutes les actions, y compris le vote, sont perçues comme inefficaces. Cette méfiance généralisée et ce manque d'engagement politique et civique peuvent expliquer les résultats décevants de l'ANC lors des dernières élections. De manière plus générale, nos conclusions soulignent la façon dont les contraintes structurelles et les réalités quotidiennes peuvent fortement diminuer l'engagement collectif et la confiance dans la politique, même dans des cas comme celui de l'Afrique du Sud où l'ANC est soutenu par l'histoire de Nelson Mandela et des mouvements anti-apartheid.

Jeux olympiques Paris 2024 (4e journée) Entrée en lice de Belkadi, Boudina pour une place en demi

Le skiffeur algérien Sid Ali Boudina, qui prend part à ses troisièmes olympiades, tentera mardi de se hisser en demi-finales de la spécialité à l'occasion de la quatrième journée des Jeux olympiques Paris 2024, alors que sa compatriote, la judokate Amina Belkadi fera son entrée en lice pour le compte des 16es de finale dans la catégorie (-63kg).



Déjà quart de finaliste à Rio (2016) et Tokyo (2020), Boudina (33 ans) possède l'expérience nécessaire pour franchir ce cap sur les eaux calmes du Stade nautique de Vares-sur-Marne, où il commence à trouver ses marques après être passé par le repêchage. "Je me sens en grande forme par rapport à la première course. J'ai raté mes débuts, mais j'ai réussi à trouver l'énergie nécessaire pour aller chercher cette qualification en quarts de finale", a déclaré Boudina après avoir gagné sa série de repêchage avec un chrono (7 :10.23). "Maintenant je vais essayer de bien récupérer et revoir ma course pour aborder ce quart de finale au top de ma forme. La prochaine course est très importante et je n'ai pas le droit à l'erreur pour passer en demi-finales", a-t-il ajouté.

Versé dans le deuxième quart de finale, aux côtés de son coéquipier d'entraînement le champion d'Europe 2024, le Roumain Chiruta Mihai, le skiffeur algérien devra figurer dans les trois premières places pour arracher une qualification historique. La quatrième journée de compétition des JO 2024, verra également l'entrée en lice de la judokate Amina Belkadi, qui défiera la Vénézélienne, Anriquelis Barrios, pour le compte des 16es de finale dans la catégorie (-63kg). Belkadi, qui a décroché haut la main sa qualification pour le rendez-vous de Paris, en se hissant parmi les 18 meilleurs de sa catégorie au ranking olympique, nourrit l'ambition de rééditer l'exploit de Soraya Haddad aux olympiades de Pékin en 2008, en visant une place sur le podium de sa catégorie. "Belkadi est déterminée à vivre pleinement son

rêve olympique en visant le podium à Paris", a déclaré à l'APS le président de la fédération algérienne, Yacine Sillini. Deux autres athlètes algériens seront concernés par la journée de mardi. Il s'agit de la nageuse Nesrine Medjahed dans les séries du 100 m nage libre et le véliplanchiste, Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil reprennent à Marseille. Après l'annulation des courses de la première journée, dimanche (absence du vent), Boudrouma entamera sa deuxième journée de compétition avec quatre courses au programme. Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

Une saison après son arrivée au MCA

Belaïli rejoint l'ES Tunis

Le champion d'Algérie de football 2023-2024 le MC Alger, a annoncé avoir trouvé un accord avec l'Espérance de Tunis, pour le transfert du milieu offensif Youcef Belaïli, une saison après son arrivée. "La direction du MCA annonce le départ officiel de Youcef Belaïli, après une saison passée sous les couleurs du Doyen. Le club a trouvé un accord avec l'ES Tunis pour le transfert du joueur, alors qu'il lui restait une saison de contrat jusqu'en 2025", a indiqué le Mouloudia dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. L'international algérien de 32 ans (54 sélections/ 9 buts), avait rejoint le MCA en août 2023 pour un contrat de deux saisons, dans un transfert libre après la résiliation de son contrat avec l'AC Ajaccio (Ligue 2/ France). L'enfant d'Oran a largement contribué au titre de champion remporté par le MCA, après 14 ans de disette, terminant co-meilleur buteur de la saison 2023-2024 avec 14 buts, en compagnie de l'attaquant de l'USM Alger Ismaïl Belkacemi. Il a terminé meilleur passeur du championnat avec 12 offrandes. "L'EST était le seul club à se manifester en formulant une offre pour s'attacher les services de Belaïli. La direction le remercie pour tout ce qu'il a donné à l'équipe et lui souhaite beaucoup de succès dans la suite



de sa carrière", conclut le communiqué. Belaïli s'apprête à signer son troisième passage chez l'EST, après un premier entre 2012 et 2014, et un deuxième lors de la saison 2018-

2019, remportant notamment deux Ligues des champions d'Afrique (2018 et 2019). Outre Belaïli, le vieux club de la capitale a décidé de se passer des services d'autres joueurs à l'image de l'ancien international Djamel Benlamri, des milieux de terrain Khalid Dahamni et Ammar El-Orfi, et du gardien de but Oussama Litim. En matière de recrutement, le club algérois a assuré jusque-là l'arrivée de quatre joueurs : le gardien de but Toufik Moussaoui (ex-Paradou AC), le défenseur ivoirien Serge Anthony Badjo (ex-FC Sol d'Abobo/ Côte d'Ivoire), et les deux milieux de terrain: Zakaria Draoui (ex-WA Casablanca) et l'Ivoirien Kipré Tiagori Emmanuel Junior Zunon (ex-FC Azam/ Tanzanie). Avant de débiter la défense de leur titre, les Algérois, qui se trouvent actuellement en stage à l'étranger, entameront la nouvelle saison en disputant le 1er tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face aux Libériens de Watanga FC. Les "Vert et Rouge" joueront le match aller en déplacement (16-18 août) avant d'accueillir leur adversaire en Algérie (23-25 août). Sacré champion d'Algérie pour la 8e fois de son histoire, le MCA a terminé largement en tête du championnat avec 65 points, à douze longueurs de son dauphin le CRB (53 pts), échouant à réaliser le doublé, après sa défaite en finale de la Coupe d'Algérie 2024 face au CR Belouizdad (0-1).

En attendant l'arrivée de Kooch et Mpanzu La JSK officialise le transfert de Chekal Affari Hadji

La JS Kabylie a annoncé sur son compte X le transfert de l'international algérien U23 Chekal Affari Hadji en provenance du CS Constantine. Le milieu de terrain de 21 ans a signé un contrat de 3 saisons. Chekal Affari Hadji est valorisé à 400 000 euros sur



Transfermarkt. La saison écoulée, il a disputé 28 matchs toutes compétitions confondues pour 2 buts et 1 passe décisive. D'autre part et selon le journaliste Micky Jnr, les canaris ont fait une offre au club Les Astres FC pour l'attaquant camerounais Jules Armand Kooch. Le joueur de 25 ans est sous contrat jusqu'au 31 juillet 2025 avec le club camerounais qu'il a rejoint en août 2022. D'après la même source, la JSK est aussi intéressé par l'ailier droit congolais Elie Mpanzu de l'AS Vita Club et aurait déjà envoyé une offre d'une valeur de 150 000 dollars au club basé au RD Congo.

Auteur d'une saison très moyenne Belfodil résilie son contrat avec Sabah FK



Auteur d'une saison très moyenne en Azerbaïdjan sous les couleurs de Sabah FK, Ishak Belfodil ne va pas continuer son aventure et se trouve désormais libre. Dans un communiqué officiel, le club Azéri a annoncé avoir trouvé un accord avec l'attaquant international algérien pour résilier son contrat, Belfodil qui a disputé 21 matchs avec le club a marqué 5 buts seulement et délivrer deux passes décisives, des statistiques très moyennes pour le joueur qui était attendu comme un renfort de luxe. Après la résiliation de son contrat, Belfodil est prêt à connaître un nouveau et un nouveau championnat dans les jours qui viennent.

Valorisé à 200 000 euros Oussama Abdeldjelil se rapproche de Nîmes

Pour pallier le départ de Orphé Mbina, les dirigeants de Nîmes Olympique auraient déjà trouvé le profil idéal. Selon Objectif Gard, le club français aurait ciblé Oussama Abdeldjelil. À en croire les informations de cette source, le footballeur algérien de 31 ans ne tardera pas à signer. En début de semaine, Oussama Abdeldjelil devrait passer sa visite médicale. Le natif de Remchi vaut 200 000 euros.



LE PROJET RÉVOLUTIONNAIRE DU JAPON

Détecter les tsunamis grâce aux câbles internet sous-marins

Pour estimer la vitesse d'arrivée d'un tsunami, le Japon pourrait se tourner vers le réseau de câbles sous-marins, rapporté le Japan Times.

Une immense "toile" tapisse le fond des océans. Répartis sur l'ensemble du globe de manière plus ou moins groupée, plus de 450 câbles sous-marins de fibres optiques permettent le transport de données à la vitesse de la lumière. Ainsi, plus de 98 % des flux d'informations mondiaux passent par la mer ("Les câbles sous-marins", Camille Morel, CNRS Éditions, mars 2023). Parmi ces câbles, quelques dizaines relient le Japon aux autres continents, et d'autres connexions sont actuellement en projet (cartographie du Monde Diplomatique). Et si ce vaste réseau de transmission de données pouvait également être la clé d'une nouvelle méthode de détection d'une catastrophe naturelle au combien destructrice, à savoir le tsunami ? C'est ce que suggèrent des chercheurs de l'Agence japonaise pour les sciences et technologies marines et terrestres (JAMSTEC), interrogés par nos confrères du Japan Times (21 juillet 2024).

1,4 million de km de câbles sous-marins déjà posés

Lorsqu'un tsunami se forme, il modifie en effet la pression de l'eau, provoquant ainsi la déformation des fonds marins – et donc, celle des câbles sous-marins eux-mêmes. Un système connu sous le nom de "Distributed Acoustic Sensing" (DAS) permettant de mesurer cette déformation, les données peuvent alors – en théorie – être utilisées pour estimer la hauteur du soulèvement de l'eau. Si le DAS ne peut pas être déployé sur toute la longueur d'un câble, il suffirait toutefois d'équiper une partie du 1,4 million de km déjà posé par les gouvernements et les entreprises sur la planète pour améliorer la couverture par rapport à celle obtenue avec le réseau de surveillance actuel, estime ainsi Takashi Tonegawa, chef d'équipe à JAMSTEC. En outre, les câbles à fibres



optiques sont divisés en canaux, séparés les uns des autres de quelques mètres seulement. Or, la déformation peut être mesurée sur chaque canal, ce qui représente une nette amélioration de l'écart spatial, confirme Yosuke Aoki, professeur à l'Institut de recherche sur les tremblements de terre de l'Université de Tokyo, qui n'a pas participé aux travaux de l'équipe : Alors que nous disposons de sismomètres et de jauges de pression au fond de l'océan tous les 100 km, le système DAS nous permet désormais de (recueillir les mesures) tous les 5 mètres.

Expériences avec des séismes récents

Les scientifiques de l'Agence japonaise ont déjà mis à l'épreuve leur idée. Ainsi, ils ont

analysé des données de DAS pour détecter des "séismes lents" dans la fosse de Nankai – une zone de subduction entre deux plaques tectoniques qui s'étend sur environ 900 km le long de la côte sud du pays, à l'origine des pires tsunamis connus par l'archipel nippon jusqu'à ce jour. Ainsi, en octobre 2023, lorsque de petites vagues de tsunami ont été détectées près de l'île de Torishima, dans l'archipel Izu, les chercheurs ont pu comparer leurs données à celles des instruments conventionnels. D'après leur analyse, le défi consiste désormais à transformer ces données "en quelque chose de quantitatif permettant de prévoir la hauteur et la vitesse de tsunamis." Car si la vitesse d'un tsunami – et donc le temps dont disposent les habitants sur la terre ferme pour s'échapper – peut

être déterminée "directement à partir des données brutes sur les déformations" des câbles, la difficulté réside en revanche dans la projection de la hauteur du soulèvement, laquelle nécessite de tenir compte également des "fluctuations de la pression de l'eau", note le Pr Tonegawa.

3 minutes pour échapper à une vague de 16 mètres

En cas de séisme massif dans la fosse de Nankai, des vagues de 9 mètres de haut atteindraient le bourg d'Hirogawa (île de Honshū) en 33 minutes, tandis que la station balnéaire populaire de Shirahama (péninsule de Kii), elle, serait frappée par des vagues de 16 mètres de haut en seulement trois minutes, rappelle le Japan Times. "Ces fenêtres de temps étroites qui font la différence entre la vie et la mort soulignent l'importance des systèmes d'alerte précoce améliorés que les scientifiques s'empressent de mettre au point", soulignent ainsi nos confrères.

Chili Un froid exceptionnel pour la saison redonne vie aux stations de ski



Dans les Andes chiliennes, les stations de ski près de Santiago se désolaient d'une pénurie chronique de neige, mais des pluies et un froid inhabituel à l'automne austral ont recouvert les montagnes d'une épaisse couverture neigeuse, laissant augurer d'une saison exceptionnelle. Depuis 10 ans, la capitale chilienne s'était habituée à un manque de précipitations, réduisant à quasi-néant les chutes d'or blanc sur les hauts massifs l'entourant, au plus grand désarroi des stations de ski à une heure à peine de Santiago : La Parva, Farellones, Valle Nevado et El Colorado.

Mais cette saison 2024 a permis une ouverture des domaines avec près de 50 jours d'avance, comme à la Parva qui a accueilli les skieurs dès le 31 mai, contre le 5 juillet en 2023. En cause : des pluies mais surtout une vague de froid venue de l'Antarctique qui a provoqué des records de température en Argentine et en Uruguay voisines et recouvert la cordillère des Andes autour de Santiago de plus de deux mètres de neige. Les basses températures du mois de mai, les plus froides à cette période d'après les relevés de ces 70 dernières années, sont la conséquence de "l'affaiblissement du vortex polaire antarctique qui maintient l'air froid au pôle" et permis à ses vents glacés de remonter, explique à l'AFP Raul Cordero, spécialiste du changement climatique. S'il juge cet événement rare, il affirme qu'il n'est pas lié au réchauffement climatique qui aurait au contraire tendance à "renforcer le vortex polaire dans l'hémisphère sud". "On a déjà eu des saisons avec beaucoup de neige, mais jamais comme celle-ci où on a pu commencer aussi tôt", dit à l'AFP Victor Gonzalez, responsable marketing de La Parva, à 2 800 mètres d'altitude. "Et avec cette quantité de neige, j'oserais dire que c'est l'une des meilleures saisons depuis 10 ans". Ces ouvertures précoces permettent un plus grand afflux de touristes. Valle Nevado a déjà reçu 60 % des 90 000 visiteurs comptabilisés lors des bonnes saisons.

SELON LE RÉSEAU EUROPÉEN COPERNICUS

Le 21 juillet a été le jour le plus chaud jamais enregistré

Le 21 juillet, la planète a connu sa journée la plus chaude depuis le début des relevés en 1940, avec une température moyenne mondiale de 17,09 degrés. Ce chiffre, annoncé par le réseau européen Copernicus, laisse les scientifiques dans la crainte de futurs records. Dimanche 21 juillet a été la journée la plus chaude enregistrée dans le monde depuis le début des relevés, en 1940, avec une température moyenne mondiale à la surface de la Terre de 17,09 degrés, a annoncé mardi le réseau européen Copernicus. «La Terre vient juste de vivre sa journée la plus chaude de son histoire récente», a annoncé le réseau dans un communiqué. Cela dépasse très légèrement (0,01 °C) le précédent record de 17,08 °C qui datait du 6 juillet 2023. Selon Copernicus, ce nouveau record quotidien, qui intervient alors que des vagues de chaleur frappent une partie des États-Unis et de l'Europe, pourrait être à nouveau franchi les jours suivants, avant que les températures baissent, bien qu'il puisse y avoir des fluctuations dans les semaines à venir.

Nous sommes désormais en territoire inconnu, et comme le climat continue de se réchauffer, nous sommes tenus de voir de nouveaux records battus dans les mois et les années à venir

— Le directeur du Service Copernicus sur le changement climatique (C3S), Carlo Buontempo, cité dans le communiqué. Ces

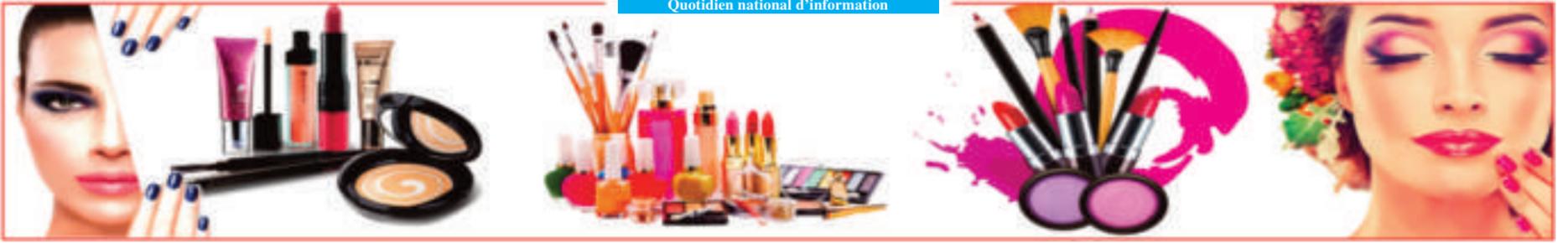


records se produisent généralement entre fin juin et août, quand l'été est sur l'hémisphère nord et ses grandes étendues terrestres. La situation présente semble aussi liée à des températures inhabituellement élevées sur de grandes portions de la région Antarctique, selon les analyses de Copernicus. Avant juillet 2023, le précédent record de température moyenne mondiale quotidienne était de 16,8 °C, atteint le 13 août 2016, selon les données de Copernicus. Mais depuis le 3 juillet 2023, 57 jours

ont dépassé ce record de 2016. Après une année 2023 inédite en termes de chaleur, juin 2024 a été le mois de juin le plus chaud jamais mesuré, 13e mois consécutif à battre un record de température moyenne sur les mois équivalents. Cette élévation des températures s'est déjà accompagnée cette année de canicules intenses de l'Amérique du Nord au Mexique, en passant par l'Inde et la Thaïlande, tandis que l'Afrique de l'est, la Chine ou encore le Brésil subissaient des inondations dévastatrices.

FEMME AVEC ENFANT AXES OPPOSÉS		PRISES D'AIR		C'EST LE 83		PROPRE AU REIN		ANGOISSANTE
		LIEUX D'ÉPREUVES ET CETERA		TAPIS DE COMBAT		DÉPITÉE		
ARRANGENT AU MIEUX ENCORE JEUNE					AUTOBUS			
					AU-DELÀ DU MAL			
ACTION DE BON SCOUT	CANAILLE GRANDE VOIE URBAINE							
		BONNE COPINE					DIFFUSÉE	
		BELLE SAISON						
HABILLER						AS UNE EXISTENCE CERTAINE À MOI		
ABOMINABLE HUMANOÏDE				MADAME BOVARY CRÉATEUR D'ARCHE				
					DÉPARTEMENT EN TÊTE DÉSHABILLÉ			
GAZ D'ÉCLAIRAGE ... ET APPROUVÉ								
		MOT DE REFUS				DEVANT CELUI QUE L'ON FÊTE		
ABANDONNÉE								

<p>A B C D E F G H</p>	<p>HORIZONTALEMENT</p> <p>1. Lin et coton. 2. Pratique. 3. Fleur bleue. Chaîne innovante. 4. Écueil. Domaine du large. 5. Fera des pieds et des mains pour avancer. 6. Accord de Pau. Ancienne source de chaleur. Légion de biffins. 7. Tempérées. 8. C'est normal d'y entendre par fois cancaner. Mesure en règle. 9. Baguette d'altiste. 10. Il est décliné sur demande. Cours russe. 11. Article partitif. Parfum d'ail et de basilic. 12. Boules rouges sur des plateaux. Étain de chimiste.</p> <p>VERTICALEMENT</p> <p>A. Boîte d'allumage. B. Par ici, la sortie !. Elle a de nombreux représentants à l'étranger. Instrument de musique arabe. C. Gaz rare. Son itinéraire est tout tracé. D. Juste un petit tour. Attaquer la dent. Le prométhium. E. Cité du Pérou. Drôle de numéro. Font le jeu du bricoleur. F. Goutte salée. Appâts. G. Retours à la terre. H. Faisais des cubes. La mouche du coche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ ACCUSATIF ■ ACERBE ■ ACOTE ■ ACQUERIR ■ ANODE ■ ARUM ■ ASSOURDI ■ BELVEDERE ■ BEURRIER ■ BOURDE ■ CAID ■ CRESSON ■ DECAPODE ■ DEMODER ■ ENDUIRE ■ GOAL ■ INDIRECT ■ MARDI ■ MARTIEN ■ METREUR ■ MOSQUEE ■ MUSC ■ OSTENSOIR ■ PANAMA ■ PEGRE ■ PITON ■ RECORD ■ RETICENCE ■ ROYAL ■ SCRUPULE ■ STAGE ■ VETIR <p style="text-align: center;">I D R U O S S A E D O P A C E D T F I T A S U C C A E B R E C A E C N E C I T E R Q A M A N A P E R E D E V L E B U U N O T I P R E I R R U E B N S P E O D D E O S T U I O Q T C S T U R D E G Y S R O D D C S I G O A L I E R A O A B C N N E O R M I G E R E L N M U R A E I R M E T R E U R</p>
------------------------	--	---



Les crèmes solaires « maison », plus dangereuses qu'efficaces

La mode du « Do-it-Yourself », qui consiste à tout fabriquer par soi-même, peut s'avérer plus ou moins risquée selon le domaine concerné. S'agissant de la protection solaire, l'enjeu est particulièrement important, puisqu'il s'agit de limiter le risque de survenue de cancers cutanés.

En s'éloignant des produits mis au point par les experts, et en s'en remettant à ceux élaborés par ses pairs, le consommateur peut avoir l'impression d'éviter de tomber dans la gueule du loup de la chimie industrielle, mais en réalité, il expose sa peau aux crocs du soleil. L'évaluation de la composition et de l'efficacité des formules proposées sur Internet révèle en effet qu'elles ne sont généralement pas adaptées pour se protéger des rayons ultra-violet.

Des recettes qui manquent de précision et de filtres UV

Sur Internet, de nombreux blogs tenus par des particuliers n'ayant pas une formation spécifique dans le domaine cosmétique proposent des formules maison antisolaires. Une recherche rapide permet de trouver un grand nombre de recettes de produits solaires maison dont les compositions sont assez similaires. Les formules « quantitatives » ne sont pas d'une extrême précision, les quantités étant exprimées dans des unités variées (g ou ml), ou rapportées à des ustensiles variés (cuillères à soupe, compte-gouttes...). L'oxyde de zinc, utilisé en tant que filtre protecteur anti-UV, est ainsi



présent dans les recettes à des concentrations très variables (de 4,5 à 35 %), dont certaines dépassent la dose limite d'emploi, qui est de 25 %. Pire encore : certains blogs vont jusqu'à proposer des formules de crèmes solaires maison qui ne contiennent aucun filtre UV ! On citera, par exemple, les mélanges suivants : huile de karanja, beurre de karité, huile de coco, huile de carotte ; huile de jojoba, de sésame ou de tournesol, vitamine E, huile essentielle de lavande, d'eucalyptus ou de menthe poivrée. Certains de ces ingrédients semblent avoir été choisis en s'appuyant sur une étude indienne parue en 2010. Ses auteurs, Chanchal Deep Kaur et Swarnlata Saraf, attribuaient en effet à diffé-

rents corps gras et huiles essentielles un facteur de protection solaire (ou SPF pour « sunburn protection factor ») de valeur élevée.

Flou artistique sur le SPF

Divers sites dont le nom évoque le conseil médical proposent aussi de faire des économies en se servant d'huile de graines de carottes ou d'huile de pépins de framboise rouge pour se protéger du soleil. Ailleurs, des adeptes du zéro déchet proposent de fabriquer une huile solaire SPF 28+ (mention qui n'existe pas en matière de SPF affichable) composée de 30 ml d'huile de pépins de framboise et de 20 ml d'huile de coco. Des bloqueuses plus aguerries en matière de formulation multiplient quant à

elles les corps gras dans leurs recettes, mais elles mélangent les pesées en gramme, les cuillères à café, les cuillères à soupe, les gouttes d'huiles diverses et même des feuilles de menthe entières pour obtenir des produits solaires dont le SPF est déterminé... à la louche ! Notons que d'autres voix se montrent plus nuancées : bien que mentionnant un SPF de 28 à 50 concernant l'huile de pépins de framboise, elles recommandent cependant d'utiliser plutôt cette huile le matin pour hydrater la peau, et la nuit pour la réparer et l'apaiser, en ajoutant que les huiles végétales « ne sont bien entendu pas suffisantes pour se protéger d'une exposition intensive au soleil ».

Avec ou sans rinçage
Quelle après-shampooing choisir pour démêler ses cheveux



les après-shampoings se déclinent en deux catégories principales : avec rinçage et sans rinçage. Les après-shampoings avec rinçage, appliqués après le shampooing et rincés après quelques minutes, sont conçus pour démêler, adoucir et hydrater les cheveux. Ils conviennent particulièrement aux cheveux épais, bouclés ou secs, car ils offrent une hydratation intense et aident à restaurer la brillance et la douceur. En revanche, les après-shampoings sans rinçage, ou leave-in, sont appliqués sur cheveux humides ou secs et ne nécessitent pas de rinçage. Ils sont parfaits pour les retouches rapides et offrent une protection continue contre les agressions extérieures, comme la chaleur des outils de coiffage et la pollution. L'après-shampooing sans rinçage, comment ça marche ? Composé d'ingrédients naturels comme l'aloé vera et le miel, mais aussi de vitamines ou d'acides aminés, ce type d'après-shampooing agit dès l'application et tout au long de la journée. Il offre notamment une hydratation prolongée et limite l'apparition des frisottis. Grâce à sa texture légère, il pénètre rapidement dans la fibre capillaire sans laisser d'aspect gras sur les cheveux. Si vous avez les cheveux secs, rebelles avec des pointes abîmées, c'est le soin idéal car il lisse la fibre capillaire et lui donne de la souplesse. En revanche, ce type de formule peut alourdir les cheveux fins. Il conviendra mieux à des chevelures épaisses, ondulées à frisées qui ont davantage besoin d'hydratation pour redessiner les boucles. Quant aux conseils d'application. Sur cheveux bien essorés, vaporisez ou appliquez le soin des racines jusqu'aux pointes en insistant sur les longueurs. Démêlez-les puis séchez-les à l'air libre ou au sèche-cheveux. À réaliser après chaque shampooing. L'après-shampooing avec rinçage, comment ça marche ? Avec sa texture crémeuse plus ou moins riche selon les formules, l'après-shampooing à rincer démêle et nourrit les cheveux pour leur conférer douceur et souplesse. Son temps de pose ne dépasse généralement pas quelques minutes contrairement aux masques. Doté d'actifs comme l'acide hyaluronique ou les huiles végétales, il crée en plus une barrière autour de la fibre capillaire. Si votre chevelure est particulièrement difficile à démêler, qu'elle manque de vitalité et qu'elle est sensibilisée, ce type de soin est très efficace. Il suffit d'adapter la texture en fonction de votre cheveu. Il est fin ? Privilégiez une crème légère pour ne perdre en volume. Il est plutôt épais et très sec ? Choisissez une matière riche qui se rapproche de celle d'un baume.

Mains très sèches Ce bon geste à adopter tous les soirs

Pour éviter d'avoir les mains sèches, une dermatologue donne un conseil tout simple à suivre, et il est très efficace. Les mains sont particulièrement vulnérables face au froid. C'est aussi la période pendant laquelle les lavages de mains sont plus fréquents. Conséquences ? Elles deviennent sèches, démangent, et la peau peut même gercer voire craqueler. C'est la raison pour laquelle il faut en prendre grand soin pour qu'elles puissent rester douces et bien hydratées. Dans une de ses vidéos Tik Tok, la dermatologue Dr Sarah Dermatology connue aussi sous le pseudonyme @adermatologydoctor sur les réseaux sociaux, a livré ses conseils pour avoir des mains bien nourries même en hiver. "On les utilise tous les jours donc il est temps d'en prendre soin", indique-t-elle, ajoutant que le dos des mains, lorsqu'il est mal entretenu, a tendance à vieillir rapidement. Mains sèches : voici la technique toute simple pour les hydrater intensément. Dans un premier temps, la dermatologue explique que les lavages de mains fréquents ont tendance à altérer la barrière cutanée. Elle conseille ainsi d'avoir un petit tube de crème pour les mains dans son sac "à utiliser après chaque la-

vage". Elle ajoute qu'hydrater la peau de ses mains doit faire partie de sa routine beauté quotidienne. "Laissez une crème à côté de votre lit. Après avoir hydraté votre visage avant d'aller vous coucher, pensez à mettre de la crème sur vos mains". La dermatologue dévoile une technique pour encore plus d'efficacité : enfiler des gants en coton sur des mains tout juste hydratées avec de la crème avant de se coucher, pour un épiderme tout doux et réparé le lendemain. Comment bien choisir sa crème pour les mains ? Pour le choix de la crème, la spécialiste de la peau recommande une formule à la texture épaisse avec des céramides, de l'acide hyaluronique ou encore de la glycérine. Elle suggère aussi de porter des gants pendant que l'on fait du ménage ou la vaisselle afin de ne pas agresser l'épiderme. Enfin, la crème solaire est indispensable à la fois pour se prémunir contre le cancer de la peau mais aussi pour éviter les taches pigmentaires et l'apparition prématurée de rides et de ridules. Elle doit être appliquée quotidiennement et notamment 20 minutes avant de réaliser une manucure qui nécessite l'utilisation d'une lampe UV.



 Quotidien National d'information www.lemediateurmaghrebain.dz Quotidien national d'information édité par sarl dihia lilialam	Directeur de publication Mesbah Hafid Directeur Administratif Chabane Nassim Rédacteur en Chef Keddouh Mohand Seghir Directeur technique Hamadi Lyes	Adresse Email: lilialamsarldihia@gmail.com Adresse: N°72 oued tarfa 1 ^{er} étage lot N°20 draria Alger Nombre de tirage : 2000	PUBLICITÉ " Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité " Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77 Email : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz	Impression Simpral Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.
--	---	--	--	--

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



Alger	34°	24°
Oran	34°	23°
Annaba	34°	22°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:11
Sunrise	05:50
Dhuhr	12:54
Asr	16:43
Maghrib	20:59
Isha	21:31

Mardi 30 juillet 2024 - N°: 176 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

PROJET PILOTE POUR CAPTER LE CARBONE

Vers la plantation de 10 millions d'arbustes

La compagnie nationale Sonatrach, en partenariat avec la Direction générale des forêts (DGF), va lancer un projet pilote visant la plantation de 10 millions d'arbustes sur une superficie comprise entre 10.000 et 13.000 hectares, visant à réduire l'empreinte carbone, a annoncé hier à Alger, Abdelkrim Ouamer, directeur central HSE (hygiène, sécurité et environnement) à Sonatrach.



سوناطراك



sonatrach

Exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Ouamer a expliqué que ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la stratégie climatique de Sonatrach, qui prévoit à terme la plantation de plus de 420 millions d'arbres sur 560.000 hectares, avec un budget estimé à un (1) milliard de dollars. Une étude de faisabilité sera conduite par la DGF pour identifier les essences d'arbres appropriées et sélectionner les sites de plantation au sein du

domaine forestier national. Une partie de ce projet pilote sera intégrée au programme de relance du barrage vert, a précisé M. Ouamer. En soulignant l'engagement de Sonatrach dans la lutte contre le changement climatique, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, M. Ouamer a indiqué que le projet de plantation de plus de 400 millions d'arbustes vise également à créer des emplois. Ce projet a une dimension environnementale, en visant à réduire les impacts des activités énergétiques sur l'environnement et à bénéficier des crédits car-

bonnes disponibles pour soutenir de telles initiatives, a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, soutenu que Sonatrach met en œuvre une "gouvernance climatique" basée sur des pratiques de gestion visant à minimiser l'impact de ses activités sur le climat et l'environnement. Parmi les mesures prises, M. Ouamer a mentionné les efforts pour réduire le torchage de gaz à 1 % d'ici 2030 par rapport au volume total de production des hydrocarbures.

PRÉSIDENTIELLE

La Cour constitutionnelle destinataire de 5 recours

La Cour constitutionnelle a reçu depuis l'annonce, jeudi dernier, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) des dossiers de candidature acceptés pour la présidentielle du 7 septembre, cinq (5) recours introduits par des prétendants à la candidature, dont les dossiers ont été rejetés, a indiqué dimanche dernier cette instance. L'opération de réception des recours des prétendants à la candidature à la

présidentielle du 7 septembre, dont les dossiers ont été rejetés par l'ANIE, se poursuit, a affirmé le directeur général par intérim des affaires juridiques et de la justice constitutionnelle, M. Ahmed Ibrahim Boukhari, qui a précisé que "cinq (5) recours ont été enregistrés jusqu'à présent". "Un recours a été déposé aujourd'hui dimanche et sera examiné à l'instar des autres dossiers déposés par les prétendants à la candidature, lesquels ont été

rejetés par l'Autorité nationale indépendante des élections", a-t-il ajouté. Pour rappel, trois (3) candidats, parmi 16 prétendants, ont rempli les conditions contenues dans la loi organique relative au régime électoral. Il s'agit du candidat du Mouvement de la société pour la paix (MSP), M. Abdelaali Hassani Cherif, le candidat du Front des forces socialistes (FFS), M. Youcef Aouchiche et le candidat M. Abdelmadjid Tebboune.

SPÉCIALISÉE DANS LE VOL DE VÉHICULES

Une bande criminelle démantelée à Staoueli

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Staoueli relevant de la section territoriale de la GN de Zéralda (Alger) ont mis fin à l'activité d'une bande criminelle versée dans le vol de véhicules et leur revente en pièces détachées, a indiqué dimanche dernier un communiqué de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Staoueli relevant de la section territoriale de la GN de Zéralda ont mis fin à l'activité d'une bande criminelle versée dans le vol de véhicules et leur revente en pièces détachées", précise le communiqué. L'opération intervient suite à "un appel téléphonique signalant le vol d'un camion de marque +Chery+ équipé d'un dispositif GPS, et dès la réception de la plainte, ses éléments ont lancé l'enquête sur l'affaire et



intensifié les investigations, ce qui a permis de

localiser le camion qui a été transporté dans une wilaya voisine pour être démonté par un mécanicien". Après avoir localisé le site, "le premier suspect a été arrêté", a ajouté le communiqué, indiquant que "le suspect faisait l'objet de mandats d'arrêt pour vol de véhicules et faux et usage de faux. L'interrogatoire et les opérations de perquisition ont conduit à l'arrestation des autres membres du réseau", souligne la même source. L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus et la récupération d'un véhicule, ainsi que la saisie de divers outils utilisés dans les opérations de vol et de contrefaçon, outre des clés spéciales pour faire démarrer des véhicules de différentes marques. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, selon le même communiqué.

BMS Canicule sur des wilayas de l'Ouest et de l'Est



Une vague de chaleur affectera, de lundi à mercredi, des wilayas de l'Ouest et de l'Est du pays, avec des températures pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés, a annoncé, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance "Orange", cette vague de chaleur affectera les wilayas de Sidi Bel Abbes, Mascara, Saida, Relizane, Chlef et Ain Defla, avec des températures maximales pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés et des minimales oscillant entre 28 et 33 degrés, précise la même source. Pour les wilayas de Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, les températures maximales prévues oscilleront entre 40 et 42 degrés et entre 24 et 30 degrés pour les minimales, durant la validité du BMS.

Aïn Témouchent Remise en service totale de la SDEM de Chatt El Hilal

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dernier, dans un communiqué, la remise en service totale de la station de dessalement de Chatt El Hilal à Beni Saf (Aïn Témouchent), à peine deux semaines après son arrêt suite à un incendie. La station a retrouvé sa pleine capacité de production de 200.000 mètres cubes/jour "en un temps record" grâce aux efforts de l'Algerian Energy Company (AEC) (filiale du groupe Sonatrach), qui était parvenue à remettre partiellement en service la station (100.000 mètres cubes/jour) 48 heures après l'incendie survenu le 16 juillet, précise le communiqué. Ce résultat a été obtenu grâce aux mesures prises par la cellule de crise mise en place au niveau du site du sinistre et aux décisions prises séance tenante par le PDG du groupe Sonatrach, souligne la même source. Parmi ces décisions, le communiqué cite la mobilisation de tous les moyens logistiques et techniques pour la remise en service de la station à travers une équipe intégrée regroupant différentes filiales du groupe, dont la Société de maintenance industrielle d'Arzew (SOMIZ), l'Entreprise nationale de grands travaux pétroliers (GTP) et l'Activité liquéfaction-séparation de Sonatrach (LQS), et les équipes de l'AEC, qui ont travaillé sans arrêt jusqu'à la remise en service de la station, précise le communiqué. Le groupe a assuré qu'il "veille sans relâche au bon fonctionnement de toutes les stations de dessalement relevant de l'AEC afin de garantir un service public continu et de renforcer la sécurité hydrique de l'Algérie". La remise en service totale intervient après la visite d'inspection effectuée par le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, en compagnie du PDG de l'AEC, le 25 juillet 2024 à la station de Chatt El Hilal.